

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1587**5 novembre 2002****SOMMAIRE**

ABN AMRO Funds, Luxembourg	76166	xembourg	76141
Acosta S.A.H., Luxembourg	76151	Continental Motor Inns (Luxembourg) S.A., Lu-	76141
Acosta S.A.H., Luxembourg	76151	xembourg	76141
Agmen Investment Holding S.A., Luxembourg ...	76152	Continental Motor Inns (Luxembourg) S.A., Lu-	76141
Alyth Finance S.A., Luxembourg	76152	xembourg	76141
Aprix S.A., Luxembourg	76135	Coriandre S.A.H., Luxembourg	76140
Artinvest S.A.H., Luxembourg	76172	CS Renten Strategie	76137
Autocars Pletschette, S.à r.l., Canach	76148	Curepipe S.A., Luxembourg	76150
Automotive Sealing Systems Company S.A., Lu-		Dashing S.A., Luxembourg	76153
xembourg	76139	Deprosa Holding S.A., Luxembourg	76156
Automotive Sealing Systems S.A., Luxembourg ..	76140	Deprosa Holding S.A., Luxembourg	76157
Bienlux S.C.I., Luxembourg	76148	Dialogiques S.A., Esch-sur-Alzette	76165
BRK Finance S.A., Luxembourg	76148	55 DSL S.A., Luxembourg	76153
Bubastis S.A., Luxembourg	76135	Ecophon Holding S.A., Luxembourg	76144
Building Promotion, S.à r.l., Luxembourg	76154	EnergyWorks S.A., Luxembourg	76138
Bunadabanki International S.A. (Luxembourg), Lu-		Enteara S.A., Luxembourg	76146
xembourg	76137	EPP Bois Chaland (Lux), S.à r.l., Luxembourg ...	76142
Bureau Economique de Gestion et Holding Inter-		Erica S.A.H., Luxembourg	76172
national S.A.B.E.G.H.I.N., Luxembourg	76169	Eura-Audit Luxembourg S.A., Luxembourg	76149
C&F Participations S.A., Luxembourg	76160	Euro Trade Distrib, S.à r.l., Luxembourg	76146
Carpini, S.à r.l., Luxembourg	76147	Européenne de Finance S.A., Luxembourg	76175
Cerep, S.à r.l., Luxembourg	76138	Fimat S.A., Luxembourg	76142
Ceresole Reale Immobilière S.A., Luxembourg ...	76140	Financière de Beaufort S.A., Luxembourg	76172
Ceresole Reale Immobilière S.A., Luxembourg ...	76140	Financière Tiara S.A.H., Luxembourg	76173
Ceresole Reale Immobilière S.A., Luxembourg ...	76141	FinSev S.A., Luxembourg	76145
Citterio International Company Holding S.A., Lu-		Fintralux S.A.H., Luxembourg	76173
xembourg	76152	Fleuri S.A., Luxembourg	76149
Clean Alliance, S.à r.l., Luxembourg	76152	G.P.G. S.A.H., Luxembourg	76170
Clinique La Prairie Research S.A.H., Luxembourg	76172	Gazelle Holding S.A., Luxembourg	76170
Cofhylux S.A., Luxembourg	76146	GIB International S.A., Luxembourg	76176
Cofhylux S.A., Luxembourg	76146	Global Funds Management S.A., Luxembourg ...	76134
Compagnie Fiduciaire Group, S.à r.l., Luxem-		Global Funds Management S.A., Luxembourg ...	76135
bourg	76153	Gold-Rush S.A., Luxembourg	76151
Condonium S.A., Luxembourg	76147	Hathor S.A.H., Luxembourg	76139
Condonium S.A., Luxembourg	76147	Holzanlagen S.A., Luxembourg	76149
Consortio de Productos Infantiles y Sanitarios		ICC International Cookies and Confectionery S.A.,	
S.A. Holding, Luxembourg	76148	Luxembourg	76153
Continental Motor Inns (Luxembourg) S.A., Lu-		Igni, Sicav, Luxembourg	76171
xembourg	76141	Immodolux S.A. Holding, Luxembourg	76167
Continental Motor Inns (Luxembourg) S.A., Lu-		Inachis S.A., Luxembourg	76145

Indra Holding S.A., Luxembourg	76167	Sea Power S.A., Luxembourg	76139
Key Job S.A., Luxembourg	76166	Sicav Euro Continents, Luxembourg	76176
Lacuna FCP	76167	Sigma Tau Finance International S.A., Luxembourg	76144
Lehman Brothers Helsinki Holdings, S.à r.l., Luxembourg	76161	Sigma Tau Finance International S.A., Luxembourg	76144
Lehman Brothers Helsinki Holdings, S.à r.l., Luxembourg	76162	Sigma Tau International S.A., Luxembourg	76143
Lovex International S.A.H., Luxembourg	76174	Sigma Tau International S.A., Luxembourg	76143
Lufra Immobilière S.A., Luxembourg	76150	Skyliner S.A., Luxembourg	76151
Lufra Immobilière S.A., Luxembourg	76150	So.F.Imm Société Financière Immobilière S.A., Luxembourg	76162
Lux International Strategy, Sicav, Luxembourg	76174	So.F.Imm Société Financière Immobilière S.A., Luxembourg	76164
Marbrerie Boost, S.à r.l., Niederanven	76147	So.F.Imm Société Financière Immobilière S.A., Luxembourg	76164
Metzeler Automotive Systems Profile S.A., Luxembourg	76138	Société Anonyme Pour la Recherche d'Investissements - S.A.P.R.I. S.A.H., Luxembourg	76168
Narcando Holding S.A., Luxembourg	76166	Société Commerciale d'Investissement S.A., Luxembourg	76142
North Atlantic Patent & Investment Holding S.A., Luxembourg	76167	Sofite S.A., Luxembourg	76143
Ogvest Investment S.A.H., Luxembourg	76169	Sogedel S.A.H., Luxembourg	76171
Paravent S.A., Luxembourg	76154	Sogex S.A.H., Luxembourg	76171
Paravent S.A., Luxembourg	76155	Solar Chemical S.A.H., Luxembourg	76165
Paravent S.A., Luxembourg	76155	Starline Design, S.à r.l., Luxembourg	76157
Paravent S.A., Luxembourg	76155	Tizzano S.A.H., Luxembourg	76173
(La) Parfumerie Luxembourg S.A., Luxembourg	76175	Torsch Financière S.A.H., Luxembourg	76165
PCT, Powder Coating Technologies International S.A., Luxembourg	76149	Treba-Lux, S.à r.l., Luxembourg-Kirchberg	76142
Persi S.A., Luxembourg	76131	Uninco S.A.H., Luxembourg	76154
Planex	76132	Usantar S.A., Luxembourg	76145
Pola S.A., Luxembourg	76155	Usantar S.A., Luxembourg	76145
Quanda Holding S.A., Luxembourg	76168	Vahina S.A.H., Luxembourg	76146
Ravago Holding S.A., Luxembourg	76158	Vema-Tec, GmbH, Merttert	76147
Ravago Holding S.A., Luxembourg	76160	W3HM S.A., Luxembourg	76154
Revu International S.A., Luxembourg	76131	Webstar Financial S.A., Luxembourg	76152
Rocky Mountains Holding S.A., Luxembourg	76174	Welnet S.A., Luxembourg	76151
S.P.D.I. Soparfi S.A., Luxembourg	76150	West End Finance S.A., Luxembourg	76170
S.P.D.I. Soparfi S.A., Luxembourg	76150	Yantel Holding S.A., Luxembourg	76169
San Nicola S.A., Luxembourg	76175	ZMC and Company S.A., Luxembourg	76130
Scalfi Esfin S.A., Luxembourg	76164		
Scalfi Esfin S.A., Luxembourg	76164		

ZMC AND COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2301 Luxembourg, 8, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 58.521.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg le 3 septembre 2002

L'assemblée était ouverte à 11.00 heures au siège social de la société.

L'assemblée était présidée par Monsieur Karl Horsburgh. Le président a désigné comme secrétaire Madame Britta Hans et l'assemblée a élu Mademoiselle Annabelle Dieu, scrutatrice.

Le Président a déclaré qu'en accord avec la liste de présence ci-annexée la totalité des 100 actions était représentée et donc l'assemblée pourra discuter et décider avec validité les points repris à l'agenda.

Agenda:

1. Transfert du siège social

Décisions

1. Le siège social de la société sera transféré du 5, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 8, avenue Pasteur, L-2301 Luxembourg.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée était close à 11.30 heures.

K. Horsburgh / B. Hans / A. Dieu

Président / Secrétaire / Scrutatrice

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2002, vol. 574, fol. 54, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71591/759/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

REVU INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 56.215.

PERSI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 56.880.

—
PROJET DE FUSION

L'an deux mille deux, le dix octobre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) Monsieur Sébastien Dodo, employé privé, à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, agissant en tant que mandataire du Conseil d'Administration de la société anonyme REVU INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 56.215, constituée sous forme d'une société anonyme holding au sens de la loi du 31 juillet 1929 concernant les sociétés holding suivant acte reçu par le notaire Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, en date du 13 septembre 1996 publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 609 du 25 novembre 1996,

en vertu d'un pouvoir conféré par décision du Conseil d'Administration, prise en date du 27 septembre 2002, un extrait du procès-verbal de ladite réunion restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui,

ci-après dénommée «la société absorbante».

2) Madame Delphine Clement, employée privée, à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, agissant en tant que mandataire du Conseil d'Administration de la société anonyme PERSI S.A., ayant son siège social à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 56.880 constituée sous forme d'une société anonyme au sens de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales suivant acte reçu par le notaire Maître Marthe Thyes-Walch, en date du 30 octobre 1996, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 47 du 3 février 1997,

en vertu d'un pouvoir conféré par décision du Conseil d'Administration, prise en date du 27 septembre 2002, un extrait du procès-verbal de ladite réunion restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui,

ci-après dénommée «la société absorbée».

Lesquels comparants, ès-qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire soussigné d'acter en la forme authentique le projet de fusion suivant:

1) La société anonyme REVU INTERNATIONAL S.A. («la société absorbante») dont le siège social est établi à Luxembourg, 23, avenue Monterey, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 56.215, entend fusionner avec la société anonyme PERSI S.A., («la société absorbée»), dont le siège social est établi à Luxembourg, 23, avenue Monterey, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 56.880, par absorption de cette dernière par la première.

2) La société absorbante détient la totalité des actions de la société absorbée.

3) La date à partir de laquelle les opérations de la société absorbée sont considérées du point de vue comptable comme accomplies par la société absorbante, a été fixée au 31 août 2002.

4) Les sociétés absorbée et absorbante ne comptent pas d'actionnaires ayant des droits spéciaux. En outre aucune action privilégiée n'est émise.

5) Aucun avantage particulier n'est accordé aux administrateurs ni aux commissaires des deux sociétés qui fusionnent.

6) La fusion prendra effet entre parties un mois après publication du présent projet de fusion au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, conformément aux dispositions de l'article 9 de la loi sur les sociétés commerciales.

7) Les actionnaires de REVU INTERNATIONAL S.A. sont en droit, pendant un mois à compter de la publication au Mémorial C du projet de fusion, de prendre connaissance, au siège social de la société, des documents tels que déterminés à l'article 267 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, à savoir: le projet de fusion, les comptes annuels et les rapports de gestion des trois derniers exercices ainsi qu'un état comptable arrêté au 31 août 2002. Une copie de ces documents peut être obtenue par tout actionnaire sans frais sur simple demande.

8) Un ou plusieurs actionnaires de la société absorbante, disposant d'au moins 5% des actions du capital souscrit, ont le droit de requérir pendant le même délai la convocation d'une assemblée générale appelée à statuer sur l'approbation de la fusion.

A défaut de convocation d'une assemblée ou de rejet du projet de fusion par, celle-ci, la fusion deviendra définitive comme indiqué ci avant et entraînera de plein droit les effets prévus à l'article 274 de la loi sur les sociétés commerciales.

9) Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes de la société absorbée prennent fin à la date de la fusion et décharge sera accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société absorbée par la prochaine assemblée générale annuelle de la société absorbante.

10) La société absorbante procédera à toutes les formalités nécessaires ou utiles pour donner effet à la fusion et à la transmission universelle de l'ensemble du patrimoine actif et passif de la société absorbée.

11) Les documents sociaux de la société absorbée seront conservés pendant le délai légal au siège de la société absorbante.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare attester la légalité du présent projet de fusion, conformément aux dispositions de l'article 271, paragraphe 2 de la loi sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.
 Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.
 Signé: S. Dodo, D. Clement, F. Baden.
 Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2002, vol. 14CS, fol. 69, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2002.

F. Baden.

(76237/200/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2002.

PLANEX, Fonds Commun de Placement.

Änderungsbeschluss

Im Rahmen des Sondervermögens PLANEX, eines Organismus für gemeinsame Anlagen im Sinne des Teil I des Gesetzes vom 30. März 1988 über Organismen für gemeinsame Anlagen, mit seinem Teilfonds PLANEX - BALANCED, hat die IPConcept FUND MANAGEMENT S.A. («Verwaltungsgesellschaft»), mit Zustimmung der DZ BANK INTERNATIONAL S.A. («Depotbank»), beschlossen, das am 7. Juni 2001 in Kraft getretene Verwaltungsreglement in den folgenden Punkten neu zu fassen:

I. Vor «Artikel 1. Der Fonds» wird folgender Absatz neu eingefügt:

«Die vertraglichen Rechte und Pflichten der Verwaltungsgesellschaft, der Depotbank und des Anteilhabers hinsichtlich des Sondervermögens bestimmen sich nach dem folgenden Verwaltungsreglement. Das Verwaltungsreglement trat am 7. Juni 2001 in Kraft und wurde am 3. Juli 2001 im «Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations», dem Amtsblatt des Grossherzogtums Luxemburg («Mémorial») veröffentlicht. Eine Änderung des Verwaltungsreglements wurde am 5. November 2002 im Mémorial veröffentlicht und trat am 10. November 2002 in Kraft.»

II. Art. 1. Der Fonds

1. In Artikel 1 Nr. 1, wird eingefügt, dass der Fonds in Form eines Umbrella-Fonds gegründet wurde. Dieser Absatz lautet jetzt wie folgt:

«Der PLANEX (hiernach «Fonds» genannt) wurde gemäss dem ersten Teil des Luxemburger Gesetzes vom 30. März 1988 über Organismen für gemeinsame Anlagen als Investmentfonds (fonds commun de placement) in Form eines Umbrella-Fonds durch die IPConcept FUND MANAGEMENT S.A. (hiernach «die Verwaltungsgesellschaft» genannt) gegründet.»

2. In Artikel 1 wird ein neuer Absatz Nr. 6 eingefügt. Dieser Absatz lautet wie folgt:

«Jeder Teilfonds gilt im Verhältnis der Anteilhaber untereinander als eigenständiges Sondervermögen. Die Rechte und Pflichten der Anteilhaber eines Teilfonds sind von denen der Anteilhaber der anderen Teilfonds getrennt. Gegenüber Dritten haften die Vermögenswerte der einzelnen Teilfonds lediglich für Verbindlichkeiten, die von den betreffenden Teilfonds eingegangen werden.

III. Art. 2. Depotbank

1. In Artikel 2 Nr. 1, erster Satz, wird DG BANK LUXEMBOURG S.A.» durch DZ BANK INTERNATIONAL S.A. ersetzt. Weiterhin wird «des Fonds...» ergänzt und der Passus «...durch Vertrag vom 7. Juni 2001...» gestrichen. Dieser Satz lautet jetzt wie folgt:

«Die Verwaltungsgesellschaft hat die DZ BANK INTERNATIONAL S.A. mit eingetragenem Sitz in L-1445 Luxemburg-Strassen, 4, rue Thomas Edison, zur Depotbank des Fonds ernannt.»

IV. Art. 3. Verwaltungsgesellschaft

1. In Artikel 3 Nr. 2, erster Satz, wird hinter Verkaufsprospekt «(nebst Anhängen)» ergänzt. Der Satz lautet jetzt wie folgt:

«Sie ist berechtigt, entsprechend den im Verwaltungsreglement und im Verkaufsprospekt (nebst Anhängen) aufgeführten Bestimmungen die Vermögen der einzelnen Teilfonds anzulegen und sonst alle Geschäfte zu tätigen, die zur Verwaltung der Fondsvermögen erforderlich sind.»

V. Art. 4. Zahlstellen

1. In Artikel 4, erster Satz, wird DG BANK LUXEMBOURG S.A. durch DZ BANK INTERNATIONAL S.A. ersetzt. In Artikel 4, zweiter Satz, wird «...durch den Depotbankvertrag gemäss Artikel 2 (1)» ersetzt durch «...durch den Depotbankvertrag gemäss Artikel 2 (3.7)». Der Artikel lautet nun wie folgt:

«Die Verwaltungsgesellschaft hat die DZ BANK INTERNATIONAL S.A., mit eingetragenem Sitz in L-1445 Luxemburg-Strassen, 4, rue Thomas Edison, als Zahlstelle in Luxemburg beauftragt. Diese Ernennung wird durch den Depotbankvertrag gemäss Artikel 2 (3.7) geregelt. Ferner kann die Verwaltungsgesellschaft weitere Zahlstellen in den Ländern beauftragen, in denen Anteile der Teilfonds öffentlich vertrieben werden.»

VI. Art. 5. Servicegesellschaft (Zentralverwaltung)

In Artikel 5 wird DG BANK LUXEMBOURG S.A. durch DZ BANK INTERNATIONAL S.A. ersetzt.

Weiterhin wird «...durch Vertrag vom 7. Juni 2001, der auf unbestimmte Zeit abgeschlossen ist und von beiden Vertragsparteien unter Einhaltung einer Frist von sechs Monaten gekündigt werden kann.» gestrichen. Der Artikel lautet nun wie folgt:

«Die Verwaltungsgesellschaft hat die DZ BANK INTERNATIONAL S.A. mit eingetragenem Sitz in L-1445 Luxemburg-Strassen, 4, rue Thomas Edison, als Servicegesellschaft des Fonds mit der Buchhaltung und Berechnung des Nettoinventarwertes beauftragt.»

VII. Art. 6. Register und Transferstelle

In Artikel 6 wird «...durch Vertrag vom 7. Juni 2001, der auf unbestimmte Zeit abgeschlossen ist und von beiden Vertragsparteien unter Einhaltung einer Frist von sechs Monaten gekündigt werden kann.» gestrichen. Der Artikel lautet nun wie folgt:

«Die Verwaltungsgesellschaft hat die attrax S.A., mit eingetragenem Sitz in L-1445 Luxemburg-Strassen, 4, rue Thomas Edison, als Register- und Transferstelle des Fonds bestellt.»

VIII. Art. 17. Ausgabe, Rücknahme und Konversion von Anteilen

1. In Artikel 17 Nr. 1, Satz 1, wird «...der Kaufpreises...» durch «...des Kaufpreises...» ersetzt. Der Satz lautet nun wie folgt:

«Die Anteile werden den Anlegern durch die Verwaltungsgesellschaft an jedem Bewertungstag unverzüglich nach Eingang des Kaufpreises, der innerhalb von drei luxemburger Bankarbeitstagen zu erfolgen hat, gemäss Artikel 18 in entsprechender Zahl übertragen.»

2. In Artikel 17 Nr. 4, zweiter Absatz, wird «Vertriebsgesellschaft» und «Verwaltungsgesellschaft» durch «Vertriebsstelle» ersetzt. Der Absatz lautet nun wie folgt:

«Erhebt der neue Teilfonds einen höheren Ausgabeaufschlag als der alte Teilfonds, wird eine Kommission in Höhe der Differenz der Ausgabeaufschläge zugunsten der Vertriebsstelle erhoben. Sind die Ausgabeaufschläge gleich, wird eine Kommission von maximal 1% des Umtauschbetrages zugunsten der Vertriebsstelle in Rechnung gestellt. Erhebt der alte Teilfonds einen höheren Ausgabeaufschlag als der neue Teilfonds, so wird keine Kommission erhoben.»

3. In Artikel 17 Nr. 5 wird in dem letzten Satz nach «Verkaufsprospekt» «...(nebst Anhängen) und Verwaltungsreglement...» ergänzt. Der Satz lautet nun wie folgt:

«Die Rückzahlung erfolgt unter gewöhnlichen Umständen vorbehaltlich evtl. Prüfungen unverzüglich, zumindest aber innerhalb von 5 Bankarbeitstagen in Luxemburg nach Berechnung des Rücknahmepreises in der Währung des Fonds, wie sie im Verkaufsprospekt (nebst Anhängen) und Verwaltungsreglement angegeben ist.»

IX. Art. 18. Netto-Inventarwert, Ausgabe- und Rücknahmepreis

1. In Artikel 18 Nr. 1, dritter Absatz, wird «...€...» durch «...Euro...» ersetzt. Der Absatz lautet nun wie folgt:

«Das Gesamtvermögen des Fonds besteht aus der Summe der Nettovermögen der jeweiligen Teilfonds und wird in Euro ausgedrückt.»

2. In Artikel 18 Nr. 1, 4. Absatz, wird DG BANK LUXEMBOURG S.A. durch DZ BANK INTERNATIONAL S.A. ersetzt. Der Absatz lautet nun wie folgt:

«Die DZ BANK INTERNATIONAL S.A., beauftragt durch die Verwaltungsgesellschaft, trägt Sorge dafür, dass in den Ländern, in denen der Fonds öffentlich vertrieben wird, eine geeignete Veröffentlichung der Anteilspreise erfolgt.»

3. In Artikel 18 Nr. 5 wird im letzten Satz nach «Verkaufsprospekt» «...(nebst Anhängen) und Verwaltungsreglement...» ergänzt. Der Satz lautet nun wie folgt:

«Die Rückzahlung erfolgt unter gewöhnlichen Umständen vorbehaltlich evtl. Prüfungen unverzüglich, zumindest aber innerhalb von 5 Bankarbeitstagen in Luxemburg nach Berechnung des Rücknahmepreises in der Währung des entsprechenden Teilfonds, wie sie im Verkaufsprospekt (nebst Anhängen) und Verwaltungsreglement angegeben ist.»

X. Art. 20. Kosten des Fonds

1. In Artikel 20 Nr. 1, letzter Satz, wird nach «...maximal 2%...» «p.a.» ergänzt. Der Satz lautet nun wie folgt:

«Die der Verwaltungsgesellschaft zustehende Vergütung beträgt maximal 2% p.a. des Nettovermögens des jeweiligen Teilfonds am Ende des entsprechenden Kalendermonats.»

2. In Artikel 20 Nr. 3, 6. Aufzählungspunkt, wird «...Artikel 4 Nr. 7 Buchstabe b)...» durch «...Artikel 13...» ersetzt. Der Punkt lautet nun wie folgt:

«Zinsen, die im Rahmen von Krediten anfallen, welche gemäss Artikel 13 des Verwaltungsreglements aufgenommen werden;»

XI. Art. 21. Rechnungslegung

In Artikel 21 Nr. 3, zweiter Satz, wird die Vergangenheitsform verwendet. Der Satz lautet danach wie folgt:

«Der erste Bericht war ein geprüfter Jahresbericht zum 31. Dezember 2001.»

XII. Art. 23. Geschäftsjahr

In Artikel 23 zweiter Satz wird die Vergangenheitsform verwendet. Der Satz lautet danach wie folgt:

«Das erste Geschäftsjahr begann am Tag der Gründung des Fonds und endete am 31. Dezember 2001.»

Die vorstehenden Änderungen treten fünf Tage nach Veröffentlichung in Kraft.

Dieser Beschluss wurde in drei Exemplaren ausgefertigt.

Luxemburg, den 17. Oktober 2002.

Für die Verwaltungsgesellschaft

T. Zuschlag / M. Sanders

Geschäftsleiter / Geschäftsleiter

Für die Depotbank

J. Zimmer / R. Bültmann

Directeur / Sous-Directrice

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2002, vol. 575, fol. 70, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77026/000/117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

GLOBAL FUNDS MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2420 Luxembourg, 6, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 37.359.

In the year two thousand and two, on the tenth day of the month of October.

Before us Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of the Shareholders of GLOBAL FUNDS MANAGEMENT S.A., société anonyme having its registered office at 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, incorporated by deed of Maître Camille Hellinckx, notary, on 8th July, 1991, published in the Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, the («Mémorial»), number 314 on 16th August, 1991.

The articles of incorporation have been amended by a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on 22nd December, 1998, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations on 9th February, 1999.

The meeting was presided over by Jacques Elvinger, master in law, residing in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary Michèle Osweiler, master in law, residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Sophie Dupin, master in law, residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

I. all the shares outstanding as shown by the attendance list attached to these minutes were represented, so that the meeting could be held without prior notice. The said list signed by the proxy holders, the chairman, the secretary and the scrutineer and the undersigned notary, will be attached to this document to be filed with the registration authorities.

II. It appears from the said attendance list that all shares in issue are represented at the present general meeting, so that the meeting could validly decide on all the items of the agenda.

III. That the agenda of the meeting is as follows:

Agenda:

Amendment of article 3 of the articles of incorporation, as follows:

«The purpose of the Corporation is the creation, administration and management of undertakings for collective investment. The Corporation may carry on any activities deemed useful for the accomplishment of its object, remaining, however, within the limitations set forth by the Luxembourg law of 30th March 1988 governing undertakings for collective investment.»

After deliberation, the meeting unanimously resolved as follows:

Sole resolution

The general meeting of shareholders resolved to amend article 3 of the articles of incorporation so as to read as follows:

«The purpose of the Corporation is the creation, administration and management of undertakings for collective investment. The Corporation may carry on any activities deemed useful for the accomplishment of its object, remaining, however, within the limitations set forth by the Luxembourg law of 30th March 1988 governing undertakings for collective investment.»

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at (...) Euro.

The undersigned notary who understands and speaks English, herewith states that at the request of the parties thereto, these minutes are worded in English, followed by a French translation at the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French version, the English version will prevail.

Done in Luxembourg on the day aforementioned. After reading these minutes the members of the bureau signed together with the notary the present deed.

A la suite du procès-verbal en anglais suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille deux, le dix du mois de octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société GLOBAL FUNDS MANAGEMENT S.A., société anonyme ayant son siège social au 6, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par M^e Camille Hellinckx, notaire, en date du 8 juillet 1991, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, le («Mémorial»), numéro 314 en date du 16 août 1991.

Les statuts de la société ont été modifiés par acte reçu par Maître Joseph Elvinger, en date du 22 décembre 1998 publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations en date du 9 février 1999.

L'assemblée est présidée par Jacques Elvinger, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Le président a désigné en qualité de secrétaire Michèle Osweiler, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée a élu en qualité de scrutateur Sophie Dupin, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire d'acter que:

1. Les actions émises, renseignées sur la liste de présence annexée au procès-verbal, sont représentées, de telle sorte que l'assemblée peut valablement se tenir sans autre information préalable. Ladite liste, signée par le mandataire, le président, le secrétaire et le scrutateur ainsi que le notaire soussigné, sera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

2. Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions émises sont représentées à la présente assemblée générale, de telle sorte que l'assemblée peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

3. L'ordre du jour est le suivant:

Ordre du jour:

Modification de l'article 3 des statuts de la société, comme suit:

«L'objet de la société est la création, l'administration et la gestion d'organismes de placement collectif. La société pourra mener toutes activités jugées utiles pour l'accomplissement de son objet, dans les limites, toutefois, des restrictions établies par la loi luxembourgeoise du 30 mars 1988 relative aux organismes de placement collectif.»

Après délibération, l'assemblée décide unanimement ce qui suit:

Résolution unique

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de modifier l'article 3 des statuts de telle sorte qu'il doit être lu ainsi:

«L'objet de la société est la création, l'administration et la gestion d'organismes de placement collectif. La société pourra mener toutes activités jugées utiles pour l'accomplissement de son objet, dans les limites, toutefois, des restrictions établies par la loi luxembourgeoise du 30 mars 1988 relative aux organismes de placement collectif.»

Dépenses

Le coût, dépenses, rémunérations ou charges quels qu'ils soient, qui devront être supportés par la société, sont évalués à (...) Euro.

Le notaire soussigné, comprenant et parlant la langue anglaise, déclare qu'à la demande de la partie comparante, le présent procès-verbal est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française.

A la demande de la même personne comparante, le texte anglais fera foi en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français.

Fait et passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du procès-verbal, les membres du bureau ont signé, ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Elvinger, M. Osweiler, S. Dupin, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 14CS, fol. 74, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2002.

J. Elvinger.

(77240/211/91) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

GLOBAL FUNDS MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 6, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 37.359.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

(77241/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

APRIX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 58.323.

BUBASTIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 58.630.

PROJET DE FUSION

L'an deux mille deux, le quinze octobre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

Madame Marie-Fiore Ries-Bonani, employée privée, demeurant à Esch-sur-Alzette;

Agissant:

a) en tant que mandataire du conseil d'administration de la société anonyme APRIX S.A., ayant son siège social L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, R.C.S. Luxembourg section B numéro 58.323, constituée suivant acte reçu par Maître Camille Hellinckx, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 28 février 1997, publié au Mémorial C numéro 305 du 18 juin 1997,

dont le capital social initial a été converti et augmenté à cent trente et un mille huit cent trente-cinq euros (EUR 131.835,-) suivant acte d'assemblée générale extraordinaire des actionnaires sous seing privé du 27 juillet 2001, publié au Mémorial C numéro 281 du 20 février 2002,

et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 17 septembre 2002, en voie de publication au Mémorial C,

en vertu d'un pouvoir lui conféré par décision du conseil d'administration, prise en sa réunion du 2 octobre 2002;

un extrait du procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signé ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

b) agissant en tant que mandataire du conseil d'administration de la société anonyme BUBASTIS S.A., ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, R.C.S. Luxembourg section B numéro 58.630, constituée suivant acte reçu par Maître Camille Hellinckx, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 28 mars 1997, publié au Mémorial C numéro 358 du 7 juillet 1997,

dont le capital social a été converti et augmenté à un million quatre-vingt-cinq mille euros, représenté par dix mille huit cent cinquante (10.850) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-), par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 5 juin 2001, dont un extrait du procès-verbal a été publié au Mémorial C numéro 282 du 20 février 2002,

en vertu d'un pouvoir lui conféré par décision du conseil d'administration, prise en sa réunion du 2 octobre 2002,

un extrait du procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signé ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

Lesquels comparants, ès-qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentant d'acter:

1.- Que la société anonyme APRIX S.A. détient la totalité (100%) des dix mille huit cent cinquante (10.850) actions donnant droit de vote, représentant la totalité du capital social de la société BUBASTIS S.A.

2.- Que la société anonyme APRIX S.A. entend fusionner avec la société anonyme BUBASTIS S.A. par absorption de cette dernière.

3.- Que la date à partir de laquelle les opérations de la société absorbée sont considérées du point de vue comptable comme accomplies par la société absorbante a été fixée au 1^{er} janvier 2002.

4.- Qu'aucun avantage particulier n'est attribué aux administrateurs ni aux commissaires des deux sociétés qui fusionnent.

5.- Que la fusion prendra effet entre parties un mois après publication du présent projet de fusion au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, conformément aux dispositions de l'article 9 de la loi sur les sociétés commerciales;

6.- Que les actionnaires de APRIX S.A. sont en droit, pendant un mois à compter de la publication au Mémorial C du projet de fusion, de prendre connaissance, au siège social de la société, des documents indiqués à l'article 267 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales. Une copie de ces documents peut être obtenue par tout actionnaire sans frais et sur simple demande.

7.- Qu'un ou plusieurs actionnaires de la société absorbante, disposant d'au moins 5% (cinq pour cent) des actions du capital souscrit, ont le droit de requérir pendant le même délai la convocation d'une assemblée générale appelée à se prononcer sur l'approbation de la fusion.

8.- Qu'à défaut de convocation d'une assemblée ou du rejet du projet de fusion par celle-ci, la fusion deviendra définitive comme indiqué ci-avant et entraînera de plein droit les effets prévus à l'article 274 de la loi sur les sociétés commerciales.

9.- Que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes de la société absorbée prennent fin à la date de la fusion et que décharge est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société absorbée.

10.- Que la société absorbante procédera à toutes les formalités nécessaires ou utiles pour donner effet à la fusion et à la cession de tous les avoirs et obligations de la société absorbée.

11.- Que les documents sociaux de la société absorbée seront conservés pendant le délai légal au siège de la société absorbante.

12.- Que la société absorbante, après la fusion, gardera la dénomination de APRIX S.A.

Le notaire soussigné déclare attester la légalité du présent projet de fusion, conformément aux dispositions de l'article 271 (2) de la loi sur les sociétés commerciales.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations du présent acte s'élève approximativement à mille six cents euro.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la comparante prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: M.-F. Ries-Bonani, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 17 octobre 2002, vol. 520, fol. 42, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 21 octobre 2002.

J. Seckler.

(77985/231/77) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2002.

CS RENTEN STRATEGIE, Fonds Commun de Placement.

Die Anteilhaber des CS RENTEN STRATEGIE werden hiermit darüber in Kenntnis gesetzt, daß per Beschluß vom 4. November 2002 der CS RENTEN STRATEGIE MANAGEMENT COMPANY, in ihrer Eigenschaft als Verwaltungsgesellschaft des CS RENTEN STRATEGIE, mit Zustimmung der BROWN BROTHERS HARRIMAN (LUXEMBOURG) S.C.A., in ihrer Eigenschaft als Depotbank, der Fonds bzw. die Teilfonds CS Renten Strategie L und CS Renten Strategie M mit Wirkung zum 5. November 2002 nach Artikel 17 der Vertragsbedingungen aufgelöst und in Liquidation gesetzt wurden.

Hintergrund dieses Beschlusses ist, dass beide Subfonds bedeutende Rücknahmeanträge honorieren mussten, durch die das Fondsvermögen unter das gesetzlich festgelegte Minimumvermögen von EUR 1.239.467,62 gefallen ist.

Die Ausgabe und Rücknahme von Anteilen des Fonds wurde per Beschluß der Verwaltungsgesellschaft vom 4. November 2002 zum 5. November 2002 eingestellt. Der Nettoliquidationserlös wird am 5. November 2002 berechnet. Der Nettoliquidationserlös der Subfonds wird am 11. November 2002 veröffentlicht. Am Tag der Publikation der vorliegenden Anzeige waren bereits alle ausstehenden Forderungen sowie etwaige Forderungen, welche im Rahmen der Liquidation entstehen, zurückgestellt.

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A. wurde als Liquidator ernannt.

Anteile, die sich nach dem 4. November 2002 noch im Umlauf befinden, sind ab dem 11. November 2002 bei den Zahlstellen einlösbar. Der Liquidationserlös, abzüglich der Liquidationskosten und Honorare, der im Depot befindlichen oder dematerialisiert verbuchten Anteile wird den jeweiligen Kontoinhabern mit Valuta 11. November 2002 gutgeschrieben.

Nettoliquidationserlöse, die nicht zum Abschluß des Liquidationsverfahrens von Anteilhabern eingezogen worden sind, werden von der Depotbank nach 6 Monaten für Rechnung der berechtigten Anteilhaber bei der Caisse des Consignations in Luxemburg hinterlegt, bei der diese Beträge verfallen, wenn sie nicht innerhalb der gesetzlichen Frist dort angefordert werden.

Luxemburg, den 5. November 2002.

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.

Der Liquidator

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2002, vol. 576, fol. 3, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(79500/736/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2002.

BUNADARBANKI INTERNATIONAL S.A. (LUXEMBOURG), Société Anonyme.

Siège social: L-2611 Luxembourg, 85-91, route de Thionville.

R. C. Luxembourg B 78.804.

Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 25 février 2002

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration du 25 février 2002 que la nouvelle liste des signatures autorisées a été présentée, approuvée et signée par le Conseil d'Administration. Cette liste remplace la liste des signatures autorisées en vigueur jusqu'alors.

La banque est légalement engagée dans les conditions suivantes:

1) La société est légalement engagée par la signature conjointe de deux administrateurs ou par celle du Président ou du Vice-Président du Conseil d'Administration conjointement avec un signataire A.

2) La société est de plus légalement engagée, en cas de procuration émise par le Conseil d'Administration, par la signature des personnes suivantes:

- Un signataire A conjointement avec un membre du Conseil d'Administration;
- Un signataire A conjointement avec un autre signataire A;
- Un signataire A conjointement avec un autre signataire B.

3) La correspondance administrative ordinaire, les chèques internes et étrangers (incluant les endossements) et les virements bancaires nécessitent la signature:

- des personnes telles qu'indiquées;
- d'un signataire B conjointement avec un autre signataire B;
- d'un signataire B conjointement avec un autre signataire C.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 16 septembre 2002.

Signature

Le mandataire de la société

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2002, vol. 574, fol. 33, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(69011/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2002.

METZELER AUTOMOTIVE SYSTEMS PROFILE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 75.243.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société
tenue le 21 mars 2002 à 10.00 heures*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue en date du 21 mars 2002, que les actionnaires de la Société ont décidé:

- de prendre acte et d'accepter la démission avec effet immédiat de M. Denis Mulhall, gérant d'investissement, demeurant à Fitzgeorge House, Fitzgeorge Street, Surrey, Royaume-Uni et de M. Matt de Graef, administrateur, demeurant à Collonge-Bellerive, 1245 Genève, Suisse, de leur mandat d'administrateur de la Société;
- de nommer comme administrateurs de la Société, avec effet immédiat, M. Olivier Roux, Joint Chief Executive Officer, demeurant au 30 Landsdowne Road, W11 3LL Londres, Royaume-Uni et M. Gerd Siekmann, président, demeurant au 7f Guggiweg, CH-6300 Zug, Suisse en remplacement de M. Denis Mulhall et de M. Matt de Graef;
- de confirmer le mandat des administrateurs existants:
 - M. Steve Koltès, gérant de portefeuille, demeurant à D-61462 Koenigstein, Allemagne;
 - M. Donald Mackenzie, gérant de portefeuille, résidant à Londres, Royaume-Uni;
 - M. Jim Joy, gérant d'investissement, demeurant à Far Haven, New Jersey 07760 USA;
 - M. Alan Bowkett, gérant de portefeuille, demeurant à B-1170 Brussels;
 - M. Rob Lawrie, gérant d'investissement, résident à Frankfurt 60.308, Allemagne;
- de fixer la durée du mandat d'administrateur de la société de M. Olivier Roux et M. Gerd Siekmann à 6 années, leur mandat devant prendre fin lors de l'assemblée générale annuelle de 2008;
- de révoquer avec effet immédiat COMMISERV, S.à r.l. ayant son siège social au 54, boulevard Napoléon I^{er}, L-2210 Luxembourg de son mandat de réviseur de la société;
- de nommer comme réviseur de la société PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. ayant son siège social au 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg en remplacement de COMMISERV, S.à r.l.

*Pour la société**Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2002, vol. 574, fol. 1, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(69012/000/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2002.

CEREP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 83.245.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société
tenue le 29 août 2002 à 17.00 heures*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue en date du 29 août 2002, que les actionnaires de la Société ont décidé:

- d'approuver et d'accepter la démission, avec effet immédiat, de M. Peter Stoll de son mandat de Gérant de la Société;
- de donner entière décharge à M. Peter Stoll de ses fonctions de Gérant de la Société.

*Pour la société**Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2002, vol. 574, fol. 1, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(69014/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2002.

EnergyWORKS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 69.109.

Par décision du Conseil d'administration en date du 1^{er} juillet 2002:

Le siège social de la société est transféré au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg avec effet immédiat.
Luxembourg, le 13 septembre 2002

*Pour extrait conforme**Agent domiciliataire*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2002, vol. 574, fol. 38, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71491/536/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

AUTOMOTIVE SEALING SYSTEMS COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 76.982.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société
tenue le 21 mars 2002 à 10.00 heures*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue en date du 21 mars 2002, que les actionnaires de la Société ont décidé:

- de prendre acte et d'accepter la démission avec effet immédiat de M. Denis Mulhall, gérant d'investissement, demeurant à Fitzgeorge House, Fitzgeorge Street, Surrey, Royaume-Uni et de M. Donald Mackenzie, gérant de portefeuille, demeurant à Londres, Royaume-Uni de leur mandat d'administrateur de la Société;
- de nommer comme administrateur de la Société, avec effet immédiat, M. Olivier Roux, Joint Chief Executive Officer, demeurant au 30 Lansdowne Road, W11 3LL Londres, Royaume-Uni et M. Gerd Siekmann, président, demeurant à 7f Guggiweg, CH-6300 Zug, Suisse et M. David Wardell, trésorier, demeurant à MK45 5LS Bedford, Royaume-Uni en remplacement de M. Denis Mulhall et de M. Donald Mackenzie;
- de fixer la durée du mandat d'administrateur de la société de M. Olivier Roux, M. Gerd Siekmann et M. David Wardell à 6 années, leur mandat devant prendre fin lors de l'assemblée générale annuelle de 2008;
- de révoquer avec effet immédiat COMMISERV, S.à r.l. ayant son siège social au 54, boulevard Napoleon 1^{er}, L-2210 Luxembourg de son mandat de réviseur de la société;
- de nommer comme réviseur de la société PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. ayant son siège social au 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg en remplacement de COMMISERV, S.à r.l.

*Pour la société
Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2002, vol. 574, fol. 1, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(69013/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2002.

SEA POWER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 77.218.

—
Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 12 septembre 2002

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 12 septembre 2002 que Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 12 septembre 2002, le conseil d'administration coopte en remplacement Monsieur Pier Luigi Tomassi, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Madame Nathalie Mager, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- Monsieur Pier Luigi Tomassi, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 12 septembre 2002.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2002, vol. 574, fol. 32, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(69017/595/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2002.

HATHOR S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 59.039.

—
Le bilan au 30 septembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2002, vol. 574, fol. 57, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2002.

Signature.

(71481/660/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

AUTOMOTIVE SEALING SYSTEMS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 75.244.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société
tenue le 21 mars 2002 à 10.00 heures*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue en date du 21 mars 2002, que les actionnaires de la Société ont décidé:

- de prendre acte et d'accepter la démission avec effet immédiat de M. Steve Koltès, gérant de portefeuille, demeurant D-61432 Koenigstein, Allemagne et de M. Donald Mackenzie, gérant de portefeuille, demeurant à Londres, Royaume-Uni de leur mandat d'administrateur de la Société;

- de nommer comme administrateur de la Société, avec effet immédiat, M. Olivier Roux, Joint Chief Executive Officer, demeurant au 30 Landsdowne Road, W11 3LL Londres, Royaume-Uni, M. Gerd Siekmann, président, demeurant au 7f Guggiweg, CH-6300 Zug, Suisse et M. David Wardell, trésorier, demeurant à MK45 5LS Bedford, Royaume-Uni en remplacement de M. Steve Koltès et de M. Donald Mackenzie;

- de fixer la durée du mandat d'administrateur de la société de M. Olivier Roux et M. Gerd Siekmann et M. David Wardell à 6 années, leur mandat devant prendre fin lors de l'assemblée générale annuelle de 2008;

- de révoquer avec effet immédiat COMMISERV, S.à r.l. ayant son siège social au 54, boulevard Napoleon I^{er}, L-2210 Luxembourg de son mandat de réviseur de la société;

- de nommer comme réviseur de la société PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. ayant son siège social au 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg en remplacement de COMMISERV, S.à r.l.

Pour la société

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2002, vol. 574, fol. 1, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(69015/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2002.

CORIANDRE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 59.764.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2002, vol. 574, fol. 57, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2002.

Signature.

(71484/660/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

CERESOLE REALE IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 64.252.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2002, vol. 574, fol. 51, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour CERESOLE REALE IMMOBILIERE S.A.

Signature

(71331/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

CERESOLE REALE IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 64.252.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2002, vol. 574, fol. 51, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour CERESOLE REALE IMMOBILIERE S.A.

Signature

(71332/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

CERESOLE REALE IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 64.252.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2002, vol. 574, fol. 51, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour CERESOLE REALE IMMOBILIERE S.A.

Signature

(71333/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

CONTINENTAL MOTOR INNS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2015 Luxembourg, 6, rue du Fort Niedergrünewald.
R. C. Luxembourg B 8.505.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 17 septembre 2002, vol. 574, fol. 37, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2002.

Signature.

(69007/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2002.

CONTINENTAL MOTOR INNS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2015 Luxembourg, 6, rue du Fort Niedergrünewald.
R. C. Luxembourg B 8.505.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 17 septembre 2002, vol. 574, fol. 37, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2002.

Signature.

(69008/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2002.

CONTINENTAL MOTOR INNS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2015 Luxembourg, 6, rue du Fort Niedergrünewald.
R. C. Luxembourg B 8.505.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 17 septembre 2002, vol. 574, fol. 37, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2002.

Signature.

(69009/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2002.

CONTINENTAL MOTOR INNS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2015 Luxembourg, 6, rue du Fort Niedergrünewald.
R. C. Luxembourg B 8.505.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire du 16 juillet 2002 que:

1. Le mandat des administrateurs suivants:

- Monsieur Henri Van Zeveren
- Monsieur Claude Amar
- La société INVESTOR INTERNATIONAL, représentée par Michel Garbolino
- Monsieur Alain Andrey

prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2004.

Le mandat du réviseur d'entreprises, DELOITTE & TOUCHE S.A., 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen, est prorogé pour une nouvelle période prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2002.

2. Les actionnaires ont pris connaissance de la perte du registre des actionnaires et donne mandat au conseil d'administration d'en reconstituer un nouveau qu'ils signeront.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2002.

Signature

Le mandataire de la société

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2002, vol. 574, fol. 37, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(69010/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2002.

SOCIETE COMMERCIALE D'INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 222C, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 55.799.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 30 août 2002 que:

Le siège social de la société est transféré de L-1117 Luxembourg, 31, rue Albert 1^{er} à L-1420 Luxembourg, 222C, avenue Gaston Diderich.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2002, vol. 574, fol. 67, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71489/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

FIMAT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 222C, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 85.727.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 30 août 2002 que:

Le siège social de la société est transféré de L-1117 Luxembourg, 31, rue Albert 1^{er} à L-1420 Luxembourg, 222C, avenue Gaston Diderich.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2002, vol. 574, fol. 67, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71490/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

EPP BOIS CHALAND (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.

R. C. Luxembourg B 65.865.

Le bilan au 30 novembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2002, vol. 574, fol. 38, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2002.

Signatures.

(71495/536/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

TREBA-LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 75.453.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 75, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2002.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(71500/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

SIGMA TAU INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 63.626.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 74, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

SIGMA TAU INTERNATIONAL S.A.

Société Anonyme

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

(71496/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

SIGMA TAU INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 63.626.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire, tenue de manière extraordinaire le 29 août 2002

Résolutions

L'assemblée décide de ratifier les cooptations de MM. Massimo Longoni et Luca Checchinato décidées par le conseil d'administration en ses réunions du 15 février 2002 et du 2 juillet 2002.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2002:

Conseil d'administration

MM. Mario Artali, dirigeant d'entreprises, demeurant à Milan (Italie), président;
Mauro Bove, dirigeant d'entreprises, demeurant à Rome (Italie), administrateur;
Antonio Nicolai, dirigeant d'entreprises, demeurant à Rome (Italie), administrateur;
Luca Checchinato, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Jean-Marc Leonard, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Gustave Stoffel, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Mme Maryse Santini, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Commissaire aux comptes

DELOITTE & TOUCHE S.A., 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen

Pour extrait conforme

SIGMA TAU INTERNATIONAL S.A.

Société Anonyme

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 74, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71498/024/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

SOFITE, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 69.511.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg en date du 9 septembre 2002 que le siège social de la Société a été transféré au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg avec effet immédiat et que Monsieur François Pfister a été coopté administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire, Monsieur Franz Prost.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2002, vol. 574, fol. 67, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(71513/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

SIGMA TAU FINANCE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 63.625.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 74, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

SIGMA TAU FINANCE INTERNATIONAL S.A.

Société Anonyme

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

(71497/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

SIGMA TAU FINANCE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 63.625.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire, tenue de manière extraordinaire le 29 août 2002

Résolutions

L'assemblée décide de ratifier les cooptations de M. Massimo Longoni décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 15 février 2002 et de M. Luca Checchinato décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 2 juillet 2002.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2002:

Conseil d'administration

MM. Patrick Ehrhardt, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;
Maurizio Terenzi, dirigeant d'entreprise, demeurant à Rome (Italie), administrateur;
Antonio Nicolai, dirigeant d'entreprise, demeurant à Rome (Italie), administrateur;
Piero Belletti, consultant d'entreprise, demeurant à Rome (Italie), administrateur;
Federico Franzina, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Luca Checchinato, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Gustave Stoffel, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Mme Maryse Santini, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Commissaire aux comptes

DELOITTE & TOUCHE S.A., 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen

Pour extrait conforme

SIGMA TAU FINANCE INTERNATIONAL S.A.

Société Anonyme

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 74, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71499/024/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

ECOPHON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 2, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 64.909.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2002, vol. 574, fol. 44, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2002.

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

(71512/320/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

USANTAR S.A., Société Anonyme.**Capital social: CHF 50.000,-.**Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 27.284.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 71, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

(71502/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

USANTAR S.A., Société Anonyme.**Capital social: CHF 50.000,-.**Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 27.284.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires
qui s'est tenue à Luxembourg le 23 septembre 2002*

Sixième résolution

L'Assemblée Générale prend connaissance de l'échéance du mandat des organes sociaux.

Elle décide d'appeler aux fonctions d'administrateurs et du commissaire aux comptes, les même membres qui ont été en fonction jusqu'à la présente date.

La durée du mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2007.

Pour copie conforme

Pour le Conseil d'Administration

M. Sterzi / M. L. Guardamagna

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 71, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71504/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

FinSEV S.A., Société Anonyme.**Capital Social: EUR 3.000.000,- entièrement libéré.**Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 44.388.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 71, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

(71501/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

INACHIS S.A., Société Anonyme.Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 48.863.

Les comptes annuels modifiés au 31 décembre 1999 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 24 septembre 2002, vol. 574, fol. 64, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés.	LUF -2.284.551
- Bénéfice de l'exercice.	LUF 58.338.036
- ./ Affection à la réserve légale.	LUF -125.000
- Report à nouveau	<u>LUF 55.928.485</u>

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(71527/693/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

COFHYLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 7.128.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 74, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2002.

C. Fohl / C. Thill.

(71505/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

COFHYLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 7.128.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 74, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2002.

C. Fohl / C. Thill.

(71506/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

ENTEARA S.A., Société Anonyme.

Capital Social: EUR 1.162.800,-.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 53.055.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 71, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

(71503/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

EURO TRADE DISTRIB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 7, rue Bender.
R. C. Luxembourg B 81.203.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2002, vol. 574, fol. 26, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2002.

Signature.

(71507/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

VAHINA, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 78.166.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 73, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 septembre 2002

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern, Président
- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant à Strassen,
- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant à Kehlen.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- AUDIEX S.A., Société Anonyme, Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Signature.

(71552/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

CARPINI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 75, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 44.710.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2002, vol. 574, fol. 26, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2002.

Signature.

(71508/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

VEMA-TEC, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6681 Merttert, 2B, rue de Manternach.
R. C. Luxembourg B 64.475.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2002, vol. 574, fol. 26, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2002.

Signature.

(71509/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

MARBRENERIE BOOST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Niederanven, 2, rue de Mensdorf.
R. C. Luxembourg B 48.700.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2002, vol. 574, fol. 26, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2002.

Signature.

(71510/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

CONDONIUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 78.603.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 19 septembre 2002, vol. 574, fol. 46, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés.	EUR -9.957,90
- Perte de l'exercice	EUR -12.485,99
- Report à nouveau:	EUR -22.443,89

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(71522/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

CONDONIUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 78.603.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 19 septembre 2002, vol. 574, fol. 46, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau	EUR -9.957,90
--------------------------	---------------

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(71523/693/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

AUTOCARS PLETSCHETTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Canach, Moulin de Canach.

R. C. Luxembourg B 25.944.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2002, vol. 574, fol. 26, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2002.

Signature.

(71511/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

BIENLUX S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

EXTRAIT

Il résulte du Conseil des associés tenu à Luxembourg en date du 17 septembre 2002 que le siège social de la Société a été transféré au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 73, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(71514/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

**CONSORCIO DE PRODUCTOS INFANTILES Y SANITARIOS S.A. HOLDING,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 47.209.

Constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 25 mars 1994, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n° 284 du 26 juillet 1994

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société CONSORCIO DE PRODUCTOS INFANTILES Y SANITARIOS S.A. HOLDING qui s'est tenue à Luxembourg en date du 10 juillet 2002, que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes ont été renouvelés pour une durée de six ans:

Administrateurs

- Monsieur Claude Faber, licencié en sciences économiques, demeurant à L-Mamer;
- Monsieur Marc Funck, employé privé, demeurant à L-Alzingen;
- Monsieur Didier Kirsch, expert-comptable, demeurant à F-Thionville.

Commissaire aux comptes

- Mademoiselle Elisabeth Antona, demeurant à L-Luxembourg.

Luxembourg, le 10 juillet 2002.

Pour la société CONSORCIO DE PRODUCTOS INFANTILES Y SANITARIOS S.A. HOLDING

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 72, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71515/622/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

BRK FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 72.755.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2002, vol. 571, fol. 49, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société BRK FINANCE S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(71517/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

EURA-AUDIT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 44.227.

Constituée suivant acte reçu par M^e Franck Molitor, notaire de résidence à L-Mondorf-Les-Bains, en date du 9 juin 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial n°413 du 10 septembre 1993

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société qui s'est tenue en date du 5 novembre 2001, que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes actuellement en fonction ont été renouvelés pour une période d'une année, à savoir:

- Monsieur Didier Lorrain, administrateur-délégué;
- Monsieur Jean Faber, administrateur-délégué;
- Monsieur Jean Martin, administrateur;
- Madame Véronique Simonin-Schneider, commissaire aux comptes.

Luxembourg, le 19 septembre 2002.

Pour la société EURA-AUDIT LUXEMBOURG S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 avril 2002, vol. 566, fol. 88, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71516/622/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

PCT, POWDER COATING TECHNOLOGIES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 52.449.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 72, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société PCT, POWDER COATING TECHNOLOGIES INTERNATIONAL S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

(71518/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

FLEURI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 65.231.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 19 septembre 2002, vol. 574, fol. 46, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés.	EUR -18.070,04
- Perte de l'exercice 2000.	EUR -10.526,85
- Report à nouveau:	EUR -28.596,89

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(71521/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

**HOLZANLAGEN S.A., Société Anonyme,
(anc. WOODLINE INVESTMENTS S.A.).**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 77.696.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 19 septembre 2002, vol. 574, fol. 46, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau:	EUR -10.761,26
-------------------------------	----------------

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(71524/693/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

S.P.D.I. SOPARFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte-Croix.
R. C. Luxembourg B 79.437.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 72, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société S.P.D.I. SOPARFI S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

(71530/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

S.P.D.I. SOPARFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte-Croix.
R. C. Luxembourg B 79.437.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 72, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société S.P.D.I. SOPARFI S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

(71531/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

CUREPIPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 65.226.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 19 septembre 2002, vol. 574, fol. 46, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés	EUR 65.953,86
- Bénéfices de l'exercice 2000	EUR 127.014,31
- Report à nouveau	EUR 192.968,17

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(71525/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

LUFRA IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 30.867.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 72, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société LUFRA IMMOBILIERE S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

(71534/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

LUFRA IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 30.867.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 72, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société LUFRA IMMOBILIERE S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

(71535/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

ACOSTA S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 6.274.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 72, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société ACOSTA S.A.H.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

(71537/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

ACOSTA S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 6.274.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 72, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société ACOSTA S.A.H.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

(71538/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

WELNET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 75.102.

Les comptes annuels au 31 juillet 2000 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 19 septembre 2002, vol. 574, fol. 46, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau: EUR -14.756,71

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(71526/693/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

**SKYLINER S.A., Société Anonyme,
(anc. MARLFIELD INVESTMENTS S.A.).**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 54, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 81.456.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 72, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SKYLINER S.A. (anc. MARLFIELD INVESTMENTS S.A.)

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

(71528/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

**GOLD-RUSH S.A., Société Anonyme,
(ex: DIESEL SHOPS EUROPE S.A.).**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 54, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 52.687.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 72, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société GOLD-RUSH S.A. (ex DIESEL SHOPS EUROPE S.A.)

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

(71529/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

CITTERIO INTERNATIONAL COMPANY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 10.123.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 72, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société CITTERIO INTERNATIONAL COMPANY HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

(71532/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

CLEAN ALLIANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 71.446.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 72, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société CLEAN ALLIANCE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

(71533/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

ALYTH FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 33, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 64.307.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 72, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société ALYTH FINANCE S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

(71536/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

WEBSTAR FINANCIAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 82.942.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 72, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société WEBSTAR FINANCIAL S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

(71539/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

AGMEN INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 68.264.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 août 2002

La société AUDIEX S.A., Luxembourg est nommée commissaire aux comptes en remplacement de Monsieur Marc Lamesch. Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle Statutaire de 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AGMEN INVESTMENT HOLDING S.A.

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2002, vol. 574, fol. 67, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71543/534/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

ICC INTERNATIONAL COOKIES AND CONFECTIONERY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 83.900.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 72, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ICC INTERNATIONAL COOKIES AND CONFECTIONERY S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

(71540/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

DASHING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 66.046.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 72, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société DASHING S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

(71541/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

**55 DSL S.A., Société Anonyme,
(anc. DIESEL AUDIT S.A.).**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 54.608.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 72, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société 55 DSL S.A. (anc. DIESEL AUDIT S.A.)

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

(71542/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2002.

COMPAGNIE FIDUCIAIRE GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 570.000,-.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 70.422.

Les bilans et les annexes au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 73, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 17 septembre 2002

Sont nommés gérants pour la durée d'un an, leurs mandats prenant fin lors de l'approbation des comptes au 31 décembre 2002:

- Monsieur Thierry Fleming, réviseur d'entreprises, expert-comptable, demeurant à Mamer
- Monsieur Armand Haas, réviseur d'entreprises, expert-comptable, demeurant à Rameldange
- Monsieur Guy Hornick, réviseur d'entreprises, expert-comptable, demeurant à Strassen
- Monsieur Marc Lamesch, réviseur d'entreprises, expert-comptable, demeurant à Schuttrange
- Monsieur Werner Müllerklein, réviseur d'entreprises, expert-comptable, demeurant à D-54292 Trier-Ruwer
- Monsieur Edmond Ries, réviseur d'entreprises, expert-comptable, demeurant à Bertrange
- Monsieur John Seil, réviseur d'entreprises, expert-comptable, demeurant à Contern
- Monsieur Claude Schmitz, conseiller fiscal, demeurant à Sandweiler
- Monsieur Marc Thill, réviseur d'entreprises, expert-comptable, demeurant à F-57330 Hettange-Grande
- Monsieur Claude Zimmer, expert-comptable, demeurant à Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Signature.

(71549/534/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

BUILDING PROMOTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 72.333.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 73, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

BUILDING PROMOTION, S.à r.l.

Signature

Le Gérant

(71550/534/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

W3HM S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 76.280.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 73, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

W3HM S.A.

Signature

(71551/534/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

UNINCO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 10.881.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 24 septembre 2002, vol. 574, fol. 61, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 septembre 2002

Sont nommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2002:

- Monsieur Armand Haas, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Rameldange, Président
- Mademoiselle Margret Astor, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2002:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2002.

Signature.

(71553/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

PARAVENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 34.213.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 73, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 septembre 2002

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- Madame Margrith Luchsinger-Galli, Sekretärin, demeurant Tödblick 91, CH-8762 Schwändi GL
- Monsieur René Werder, Kaufmann, demeurant à Oberhägli 3, CH-5018 Obererlinsbach AG
- Monsieur Kuno Rohner, Kaufmann, demeurant Breitenweg 4, CH-5272 Gansingen AG

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- RONNER MANAGEMENT AG, Spielhof 20, Glarus

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Signature.

(71544/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

PARAVENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 34.213.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 73, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Signature.

(71545/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

PARAVENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 34.213.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 73, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Signature.

(71546/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

PARAVENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 34.213.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1998, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 73, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Signature.

(71547/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

PARAVENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 34.213.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1997, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 73, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Signature.

(71548/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

POLA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1917 Luxembourg, 9, rue Large.

R. C. Luxembourg B 56.030.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2002, vol. 574, fol. 76, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour POLA S.A.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

(71561/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

DEPROSA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 21.919.

L'an deux mille deux, le douze septembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme holding DEPROSA HOLDING S.A., établie et ayant son siège social à Luxembourg, L-1724 Luxembourg, 3b, boulevard du Prince Henri, constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 28 août 1984, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, N° 275 du 10 octobre 1984.

Les statuts de ladite société ont été dernièrement modifiés par un acte du notaire instrumentaire en date du 30 décembre 1992 publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 188 du 28 avril 1993.

L'assemblée est ouverte à onze heures sous la présidence de Monsieur Nicolas Schaeffer, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

Monsieur le Président nomme comme secrétaire Madame Hortense Huberty-Muller, employée privée, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

L'assemblée élit scrutateurs Monsieur Christian Welter, avocat, et Monsieur Mario Da Silva, employé privé, les deux avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les cent vingt mille (120.000) actions ayant eu une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social antérieur de cent vingt millions de francs luxembourgeois (LUF 120.000.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocation préalable.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Suppression de la valeur nominale des actions et expression du capital social en euros.
2. Augmentation de capital.
3. Fixation d'une valeur nominale.
4. Fixation d'un nouveau capital autorisé à EUR 15.000.000,-.
5. Renouvellement pour une nouvelle période de cinq ans de l'autorisation au Conseil d'Administration de procéder à des augmentations de capital dans le cadre du capital autorisé.
6. Modification subséquente de l'article 5 des statuts.
7. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

La valeur nominale des actions est supprimée et le capital social est désormais exprimé en euros, de sorte qu'il est fixé à deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent vingt-deux euros et vingt-neuf cents (EUR 2.974.722,29), représenté par cent vingt mille (120.000) actions sans désignation de valeur nominale.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social pour le porter de son montant actuel de deux millions neuf cent soixante-quatorze mille sept cent vingt-deux euros et vingt-neuf cents (EUR 2.974.722,29) à trois millions d'euros (EUR 3.000.000,-) par incorporation de réserves à concurrence de vingt-cinq mille deux cent soixante-dix-sept euros et soixante et onze cents (EUR 25.277,71).

La réalité des réserves a été prouvée au notaire instrumentaire par le bilan de la société établi au 31 décembre 2000 et par un certificat du commissaire aux comptes en date du 12 septembre 2002.

Lesquels bilan et certificat, après avoir été paraphés ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire, resteront annexés au présent acte pour être soumis avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de réintroduire une valeur nominale des actions et décide de la fixer à vingt-cinq euros (EUR 25,-) par action de sorte que le capital est fixé à trois millions euros (EUR 3.000.000,-) représenté par cent-vingt mille (120.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

En conséquence l'assemblée générale décide que tous les autres postes du bilan sont convertis pareillement en euro.

Quatrième résolution

Il est fixé un nouveau capital autorisé à quinze millions d'euros (EUR 15.000.000,-) représenté par six cent mille (600.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Cinquième résolution

L'autorisation donnée au Conseil d'Administration de procéder à des augmentations de capital dans le cadre du capital autorisé pendant un délai de cinq ans est renouvelée.

Sixième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à trois millions d'euros (EUR 3.000.000,-), représenté par cent vingt mille (120.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-).

Le capital pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légalement requises.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire. La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Le capital autorisé est fixé à quinze millions d'euros (15.000.000,- EUR) qui sera représenté par six cent mille (600.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la Société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la date de publication de l'acte du 12 septembre 2002, autorisé à augmenter, en une fois ou par plusieurs tranches, le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé.

Les actions représentatives de ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises dans la forme et au prix, avec ou sans prime d'émission, et libérées en espèces ou par apports en nature ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration est autorisé à fixer toutes autres modalités et déterminer toutes autres conditions des émissions.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription.

Le conseil d'administration peut déléguer tout mandataire pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de ces augmentations de capital et pour comparaître par-devant notaire pour faire acter l'augmentation de capital ainsi intervenue dans les formes de la loi.

Chaque fois que le conseil d'administration fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera considéré comme adapté à la modification intervenue.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, l'assemblée a été close à onze heures trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: N. Schaeffer, H. Huberty-Muller, C. Welter, M. Da Silva, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2002, vol. 136S, fol. 37, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2002.

A. Schwachtgen.

(71670/230/99) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

DEPROSA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 21.919.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1162 du 12 septembre 2002 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2002.

A. Schwachtgen.

(71671/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

STARLINE DESIGN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 66.711.

Suite à la cession de parts du 15 janvier 2002, le capital de la S.à r.l., susmentionnée est réparti comme suit:

ALMASI LIMITED..... 500 parts sociales

J. Zent

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2002, vol. 574, fol. 54, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71592/759/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

**RAVAGO HOLDING S.A., Société Anonyme.
(anc. RAVAGO PARTICIPATIONS S.A.)**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 70.035.

L'an deux mille deux, le treize septembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de RAVAGO PARTICIPATIONS S.A., R.C. B Numéro 70.035, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Louis Van Gansewinkel, notaire de résidence à Arendonk, Belgique, en date du 27 avril 1988, publié aux Annexes du Moniteur Belge du 26 mai 1991 sous le numéro 880526/32 et dont le siège a été transféré au Grand-Duché de Luxembourg avec adoption de la nationalité luxembourgeoise sans discontinuité de la personnalité juridique, suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 31 mai 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Numéro 600 du 6 août 1999.

Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu par un acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 26 août 2002, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

La séance est ouverte à onze heures sous la présidence de Madame Lieve De Mets, employée privée, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Monsieur Kris Goorts, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutatrice Mademoiselle Carol Deltenre, employée privée, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Madame la Présidente expose ensuite:

I.- Que la présente assemblée générale a été dûment convoquée par des annonces parues au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Numéro 1256 du 28 août 2002 et Numéro 1290 du 5 septembre 2002, ainsi qu'au Lëtzebuerger Journal des 28 août et 5 septembre 2002.

Les numéros justificatifs de ces publications ont été déposés sur le bureau de l'assemblée.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Changement de la dénomination sociale de la Société de RAVAGO PARTICIPATIONS S.A. en RAVAGO HOLDING S.A.

2. Changement de l'objet social de la Société de celui de société pleinement imposable en celui de société holding 1929.

3. Modification subséquente des articles 1^{er}, 3 et 30 des statuts de la Société.

4. Divers.

III.- Que les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le bureau de l'assemblée, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

IV.- Qu'il résulte de ladite liste de présence que sur les cinq mille trois cent cinquante-six (5.356) actions sans désignation de valeur nominale, dont six cent soixante-dix-sept (677) actions préférentielles, constituant l'intégralité du capital social de vingt et un millions soixante-dix mille neuf cent quarante-neuf euros et soixante et un cents (EUR 21.070.949,61), quatre mille deux cent quatre-vingt-dix-neuf (4.299) actions avec droit de vote sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-avant reproduit.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Madame la Présidente et reconnu qu'elle était régulièrement constituée, aborde l'ordre du jour et prend, après délibération, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

La dénomination sociale de la Société est changée de RAVAGO PARTICIPATIONS S.A. en RAVAGO HOLDING S.A.

Deuxième résolution

L'objet social de la Société est changé de celui de société pleinement imposable en celui de société holding 1929.

Troisième résolution

En conséquence des deux résolutions qui précèdent les articles 1^{er}, 3 et 30 des statuts de la Société sont modifiés pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 1.** La Société est une société anonyme holding existant sous la dénomination de RAVAGO HOLDING S.A.»

«**Art. 2.** La Société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations, sous réserve des dispositions de l'article 209 de la loi sur les sociétés commerciales.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et

brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct tous concours, prêts, avances ou garanties.

La Société n'aura pas d'activité industrielle propre et ne maintiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent, en restant toutefois dans les limites de la loi modifiée du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.»

«**Art. 30.** Les lois modifiées du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à onze heures trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

English translation of the preceding text:

In the year two thousand and two, on the thirteenth of September.

Before us Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the company established in Luxembourg under the denomination of RAVAGO PARTICIPATIONS S.A., R.C. Number B 70.035, having its registered office in Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Louis Van Gansewinkel, notary residing at Arendonk, Belgium, on April 27, 1988, published at the Annexes du Moniteur Belge of May 26, 1991 under the number 880526/32 and whose registered office has been transferred to Luxembourg by adoption of the Luxembourg nationality without discontinuity of its legal status, pursuant to a deed passed before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on May 31, 1999, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C No 600, on August 6, 1999.

The Articles of Incorporation have been amended several times and for the last time by a deed of the undersigned notary, dated August 26, 2002, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting begins at eleven a.m., Mrs Lieve De Mets, private employee, with professional address at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, being in the chair.

The chairman appoints as secretary of the meeting Mr Kris Goorts, private employee, with professional address at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Miss Carol Deltenre, private employee, with professional address at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

The Chairman then states:

I.- That this general meeting has been duly convened by notices containing the agenda of the meeting published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations Nr 1256 of August 28, 2002 and Nr 1290 of September 5, 2002 and in the Lëtzebuurger Journal of August 28 and September 5, 2002.

The related copies of the said publications are deposited on the desk of the bureau of the meeting.

II.- That the agenda of the meeting is worded as follows:

1. Change of the name of the company from RAVAGO PARTICIPATIONS S.A. to RAVAGO HOLDING S.A.
2. Change of the object of the Company from a taxable company to a holding company under the law of 1929.
3. Subsequent amendments of articles 1, 3 and 30 of the Articles of Incorporation.
4. Miscellaneous.

III.- That the shareholders present or represented as well as the shares held by them are shown on an attendance list set up and certified by the members of the bureau which, after signature ne varietur by the shareholders present, the proxyholders of the shareholders represented and the bureau of the meeting, shall remain attached to the present deed together with the proxies to be filed at the same time.

IV.- That it results from that list that out of the five thousand three hundred and fifty-six (5,356) shares of no par value, of which six hundred and seventy-seven (677) are preferential shares, constituting the entire corporate capital of twenty-one million seventy thousand nine hundred and forty-nine euros sixty-one cent (EUR 21,070,949.61), four thousand two hundred and ninety-nine (4,299) shares with voting right are duly represented at this meeting which consequently is regularly constituted and may validly deliberate and decide upon the items on the agenda of the meeting.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting, after deliberation, passed the following resolutions by unanimous vote.

First resolution

The name of the company is changed from RAVAGO PARTICIPATIONS S.A. to RAVAGO HOLDING S.A.

Second resolution

The object of the Company is changed from a taxable company to a holding company under the law of 1929.

Third resolution

As a consequence of the two preceding resolutions, Articles 1, 3 and 30 of the Articles of Incorporation are amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 1.** There exists a corporation in the form of a société anonyme under the name RAVAGO HOLDING S.A.»

«**Art. 2.** The object of the Company is the taking of participating interests, in whatsoever form, in other companies, as well as the administration, management, the control and development of such participating interests, subject to the provisions set out in Article 209 of the law on commercial companies.

The Company may in particular use it funds for the creation, the management and realization of a portfolio consisting of all securities and patents of whatever origin, participate in the creation, development and control of any enterprise, acquire all types of negociable securities and patents, either by way of contribution, subscription, option, purchase or otherwise, realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, valorize this affairs and patents, and grant any assistance, loan, advance or guarantee to companies in which it has a direct interest.

The Company shall not carry on any industrial activity of its own nor maintain a commercial establishment open to the public.

In general, the Company may take any measure and carry out any operation which it may deem useful to the accomplishment and development of its purposes remaining always, however within the limits of the law of July 31st, 1929, on holding companies.

«**Art. 30.** The law of August 10, 1915 on commercial companies and the law of July 31st, 1929 concerning holding companies, both as amended, shall apply providing these Articles of Incorporation do not state otherwise.»

Nothing else being on the agenda, and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed at eleven thirty p.m.

In faith of which we, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the persons appearing, said persons appearing signed with us, the notary, the present original deed.

Signé: L. De Mets, K. Goorts, C. Deltenre, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2002, vol. 136S, fol. 38, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2002.

A. Schwachtgen.

(71683/230/151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

RAVAGO HOLDING S.A., Société Anonyme.

(anc. RAVAGO S.A.)

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 70.035.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 1173 du 13 septembre 2002 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2002.

A. Schwachtgen.

(71684/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

C&F PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 47.039.

Le bilan et l'annexe au 31 mars 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 24 septembre 2002, vol. 574, fol. 61, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 20 août 2002

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 mars 2002:

- Monsieur Michel Vandekerckhove, administrateur-délégué de CAPITAL & FINANCE ASSET MANAGEMENT, demeurant à Bruxelles, Président

- Monsieur Patrick François, managing director de CAPITAL & FINANCE ASSET MANAGEMENT, demeurant à Bruxelles,

- Monsieur Philippe Spirlet, administrateur de sociétés, demeurant à Bruxelles.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 mars 2003:

- PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2002.

Signature.

(71554/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

LEHMAN BROTHERS HELSINKI HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. B. Luxembourg B 88.251.

In the year two thousand and two, on the sixteenth of September.

Before Us Maître Martine Weinandy, notary residing in Clervaux, acting in replacement of her colleague Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, who shall remain depositary of the present minutes.

There appeared:

LEHMAN BROTHERS UK HOLDINGS (DELAWARE) INC, a company with registered office at 1013 Centre Road, Wilmington, DE 19805, USA,

here duly represented by Ms Beatriz González-Raposo, private employee, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in New York, USA, on September 13, 2002.

Said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and by the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Said appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

1. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») existing under the name of LEHMAN BROTHERS HELSINKI HOLDINGS, S.à r.l., R.C. B Number 88.251, with registered office in Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated July 12, 2002, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

2. The Company's capital is set at USD 2,500,000.- (two million and five hundred thousand US dollars), represented by 250,000 (two hundred and fifty thousand) shares with a par value of USD 10.- (ten US dollars) each, all fully subscribed and entirely paid up.

3. The sole shareholder of the Company resolves to amend Article 17 of the Articles of Incorporation which shall henceforth have the following wording:

«**Art. 17.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5 %) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10 %) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the partner or to the partners commensurate to their share holding in the Company.

The sole manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may decide to pay interim dividends.»

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and French texts, the English version shall prevail.

The document having been read and translated to the proxyholder of the appearing party, this one signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille deux, le seize septembre.

Par-devant Maître Martine Weinandy, notaire de résidence à Clervaux, en remplacement de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, ce dernier restant dépositaire de la présente minute.

A comparu:

LEHMAN BROTHERS UK HOLDINGS (DELAWARE) INC, une société avec siège social au 1013 Centre Road, Wilmington, DE 19805, USA,

ici dûment représentée par Mademoiselle Beatriz González-Raposo, employée privée, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à New York, USA, le 13 septembre 2002.

Ladite procuration, après signature ne varietur par la mandataire de la comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, par sa mandataire, a prié le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

1. La comparante est l'associée unique de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de LEHMAN BROTHERS HELSINKI HOLDINGS, S.à r.l., R.C. B Numéro 88.251, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant un acte du notaire instrumentaire en date du 12 juillet 2002, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

2. Le capital social de la Société est fixé à la somme de USD 2.500.000,- (deux millions cinq cent mille dollars US), représenté par deux cent cinquante mille (250.000) parts sociales d'une valeur nominale de USD 10,- (dix dollars US) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

3. L'associée unique décide de modifier l'article 17 des statuts lequel aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 17.** Les profits bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5 %) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10 %) du capital social.

Le solde du bénéfice net peut être distribué à l'associé ou aux associés en proportion à leur participation dans la Société.

Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance pourra décider de verser des dividendes intérimaires.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes, qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: B. González-Raposo, M. Weinandy.

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2002, vol. 136S, fol. 38, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2002.

A. Schwachtgen.

(71687/230/77) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

LEHMAN BROTHERS HELSINKI HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. B. Luxembourg B 88.251.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 1182 du 16 septembre 2002, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2002.

A. Schwachtgen.

(71688/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

SO.F.IMM SOCIETE FINANCIERE IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 44.911.

DISSOLUTION

L'an deux mille deux, le dix septembre .

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Madame Cardaioli Rita, née à Perugia, le 7 janvier 1952, demeurant à Abano Terme, via Ugo Foscolo, 11, journaliste, code CRD RTI 52A47 G478Q, mariée sous le régime de la séparation des biens,

ici représentée par Monsieur Marc Koeune, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privée donnée à Abano Terme, le 1^{er} août 2002.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante a, par son mandataire, prié le notaire d'acter que:

- La société anonyme SO.F.IMM SOCIETE FINANCIERE IMMOBILIERE S.A., R.C. Numéro B 44.911 ayant son siège social à Luxembourg au 18, rue de l'Eau, constituée par acte de Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 18 août 1993, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 516 du 29 octobre 1993;

- La Société a actuellement un capital de trois cent soixante-dix-neuf mille deux cent soixante euros (EUR 379.260) divisé en sept cent trente-cinq (735) actions d'une valeur nominale de cinq cent seize euros (EUR 516,-) chacune, entièrement libérées;

- La comparante s'est rendue successivement propriétaire de la totalité des actions de la société SO.F.IMM SOCIETE FINANCIERE IMMOBILIERE S.A.

- Par la présente la comparante en tant qu'actionnaire unique prononce la dissolution de la société SO.F.IMM SOCIETE FINANCIERE IMMOBILIERE S.A. avec effet immédiat.

- La comparante en sa qualité de liquidateur de la société SO.F.IMM SOCIETE FINANCIERE IMMOBILIERE S.A. déclare que l'activité de la société a cessé.

- L'actionnaire unique s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne;

- L'actionnaire unique s'engage notamment expressément à reprendre et se voir assigné un bâtiment à usage civil d'habitation situé dans la commune d'Abano Terme, Via Ugo Foscolo, 11, avec le terrain sous-jacent et circonvoisin correspondant et autre parcelle de terrain intérieure annexe dans les termes et conditions suivantes:

L'immeuble est enregistré comme suit au cadastre:

Commune di Abano Terme N.C.T.

fg. 6 mapp

N° 570 de 47,30 ares - E.U.

N° 1048 de 56,50 ares

RD Euro 53,98

N° 1049 de 30,20 ares

RD Euro 28,85

Commune di Abano Terme N.C.E.U.			fg. 6	mapp
N° 347	sub 1	Via U. Foscolo	B.C.N.C.	
N° 347	sub 2	Via U. Foscolo	p. T-1 - Z.C. 2	
cat. A/7				
CI 1 -	locaux 20	RC Euro	1.583,46	
N° 347	sub 3	Via U. Foscolo	p.T. Z.C. 2 cat.	
C/6 - cl				
2	98 mètres carrés		RC. Euro 99,71	

L'immeuble en question est entré dans le patrimoine de la société assignante en exécution de l'acte constitutif de société dressé par-devant le notaire M^e Georges d'Huart, ayant son étude à Petange (Grand-Duché de Luxembourg), le 18 août 1993, versé au répertoire des actes du notaire M^e Fabrizio Pietrantonio de Padoue le 14 octobre 1993, répertoire 73941, enregistré à Padoue le 18 octobre 1993 N° 6903 et transcrit à la conservation des hypothèques de Padoue en date du 12 novembre 1993 sous le nos. 25765/17834;

L'immeuble en question est à assigner en propriété dans l'état de fait et de droit et dans l'état de conservation dans lequel il se trouve, avec les attestations, appartenances, droits, actions et servitudes qui s'y rapportent;

En particulier, le fond est transféré dans la situation de droit dans lequel il se trouve actuellement, conformément aux titres de propriété et de provenance, avec transfert en faveur de l'assignataire de tous les droits, actions (judiciaires et extrajudiciaires) et autres droits à l'encontre de tiers;

La possession de fait passe entre les mains de l'assignataire à compter de la date de ce jour, et tous les bénéfices et charges dus sont exigibles à compter de la date des présentes;

Les transferts et transcriptions sont autorisés, avec renonciation à toute hypothèque légale;

Le tout avec obligation pour l'assignataire Cardaioli de remplir toutes les formalités prévues par la loi et de faire les déclarations requises, y compris de nature fiscale.

Suit la traduction en italien de cet engagement relatif à l'immeuble dont il s'agit:

«Viene espressamente assegnato all'unico azionista Cardaioli Rita un fabbricato per uso civile abitazione sito in comune di Abano Terme, Via Ugo Foscolo n. 11, con la sottostante e circostante area di pertinenza ed altro tratto di terreno retrostante annesso.

Il tutto così censito:

Commune di Abano Terme N.C.T.			fg. 6	mapp
n. 570 di are 47.30 E.U.				
n. 1048 di are 56.50			RD Euro	53.98
n. 1049 di are 30.20			RD Euro	28.85
Commune di Abano Terme N.C.E.U.			fg. 6	mapp
n. 347	sub 1	Via U. Foscolo	B.C.N.C.	
n. 347	sub 2	Via U. Foscolo	p. T-1 - Z.C. 2	
cat. A/7				
CI 1 -	vani 20	RC Euro	1.583,46	
n. 347	sub 3	Via U. Foscolo	p.T. Z.C. 2 cat.	
C/6 - cl				
2	mq. 98		RC. Euro 99,71	

Gli immobili in oggetto sono pervenuti nella società assegnante in forza dell'atto costitutivo della società stessa rogato dal Notaio residente in Petange (Principato del Lussemburgo) Maître Georges d'Huart in data 18 agosto 1993, depositato in atti Notaio Fabrizio Pietrantonio di Padova in data 14 ottobre 1993 rep. 73941 registrato a Padova il 18 ottobre 1993 n. 6903 e trascritto presso la Conservatoria di Padova in data 12 novembre 1993 nn. 25765/17834.

Gli immobili in oggetto vengono assegnati in proprietà nello stato di fatto e di diritto e grado di manutenzione in cui si trovano, con ogni accessione, pertinenza, ragione, azione e servitù.

In particolare il fondo si intende trasferito nella situazione di diritto in cui trovasi attualmente, peraltro conforme ai titoli di proprietà e provenienza, con trasferimento a favore dell'assegnataria di tutti i diritti, azioni (anche giudiziarie o extrajudiziarie) e ragioni nei confronti di terzi.

Il possesso di fatto passa nell'assegnataria da oggi, con analogo decorrenza di utili ed oneri.

Si autorizzano vulture e trascrizioni, con rinuncia ad ogni ipoteca legale.

Il tutto con incarico all'assegnatario Cardaioli Rita di eseguire tutte le formalità previste dalla legge e fare le conseguenti dichiarazioni, anche di natura fiscale.»

- Que partant la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée;

- L'actionnaire unique reconnaît avoir pris connaissance de et approuvé les comptes annuels au 31 décembre 2001, sur base des rapports de gestion et rapports de commissaire s'y rapportant et les annexes; la situation comptable intérimaire de la Société au 25 juillet 2002, laquelle situation intérimaire, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps;

- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour leur mandat jusqu'à ce jour;

- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

- Sur ce, le mandataire de la comparante a présenté au notaire huit certificats représentatifs des sept cent trente-cinq (735) actions d'une valeur nominale de cinq cent seize euros (EUR 516,-) chacune qui ont été immédiatement lacérés.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société SO.F.IMM SOCIETE FINANCIERE IMMOBILIERE S.A.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: M. Koeune, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2002, vol. 136S, fol. 37, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2002.

A. Schwachtgen.

(71672/230/113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

SO.F.IMM SOCIETE FINANCIERE IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 44.911.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 18 septembre 2002, vol. 136S, fol. 37, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2002.

A. Schwachtgen.

(71673/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

SO.F.IMM SOCIETE FINANCIERE IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 44.911.

Les comptes de clôture au 25 juillet 2002, enregistrés à Luxembourg, le 18 septembre 2002, vol. 136S, fol. 37, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2002.

A. Schwachtgen.

(71674/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

SCALFI ESFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 64.792.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 24 septembre 2002, vol. 574, fol. 61, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2002.

(71557/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

SCALFI ESFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 64.792.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 24 septembre 2002, vol. 574, fol. 61, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2002.

(71558/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

TORSCH FINANCIERE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 60.447.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 24 septembre 2002, vol. 574, fol. 61, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 28 juin 2002

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de la prochaine assemblée statuant sur les comptes au 31 décembre 2002:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern, Président;
- Monsieur Guy Hornick, réviseur d'entreprises, demeurant à Bertrange
- Madame Jennifer Bullard Broggni, administratrice de banque, demeurant à Savosa (CH).

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de la prochaine assemblée statuant sur les comptes au 31 décembre 2002:

- AUDIEX S.A., Société Anonyme, 57, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2002.

Signature.

(71555/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

SOLAR CHEMICAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 17.411.

Le bilan et l'annexe au 30 juin 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 24 septembre 2002, vol. 574, fol. 61, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 26 avril 2002

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 30 juin 2002:

- Monsieur Hans Hagedorn, administrateur de sociétés, demeurant à Ponte Capriasca, (CH), Président;
- Monsieur André Wilwert, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Eric Magrini, Maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 30 juin 2002:

- AUDIEX S.A., Société Anonyme, 57, avenue de la Faiencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2002.

Signature.

(71556/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

DIALOGIQUES, Société Anonyme.

Siège social: L-4210 Esch-sur-Alzette, 69, rue de la Libération.
R. C. Luxembourg B 59.514.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2002, vol. 325, fol. 13, case 1/2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

Extraits de l'assemblée générale du 28 juin 2002

AFFECTATION DU RESULTAT

Report à nouveau - 452.582,- LUF

Administrateurs

Monsieur Rizk Mouwannes, demeurant à Dudelange.

Madame Paula Kallas, demeurant à Dudelange.

AU VIEUX TONNEAU, S.à r.l., siège social à Dudelange.

Commissaire aux comptes

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.à r.l., L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(71633/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

KEY JOB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1531 Luxembourg, 4-6, rue de la Fonderie.
R. C. Luxembourg B 25.198.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2002, vol. 574, fol. 78, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

AFFECTATION DU RESULTAT

Réserve spéciale art 174bis	LUF 196.500
Dividendes	LUF 1.500.000
Résultats reportés	LUF 204.882

Conseil d'administration

M. Patrick Honorez demeurant à Dalheim (L)
Mme Danielle Janssens demeurant à Braine-l'Alleud (B)
M. Etienne Reeners demeurant à Braine-l'Alleud (B)

Le mandat des administrateurs a été renouvelé pour une année et arrivera à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2003.

Commissaire aux comptes

FIDUCIAIRE WEBER & BOMPTemps société civile, 6, place de Nancy L-2212 Luxembourg.

Le mandat du commissaire aux comptes a été renouvelé pour une année et arrivera à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BOMPTemps, société à responsabilité

(71587/592/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2002.

NARCANDO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 73.515.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 19 novembre 2002 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilan et compte de profits et pertes et affectation des résultats au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

Comme la première assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 5 novembre 2002 avec le même ordre du jour, n'a pu délibérer valablement sur les points figurants à l'ordre du jour, cette deuxième assemblée prendra les décisions à la majorité des actions présentes ou représentées.

Le Conseil d'Administration

Signature

(04727/000/20)

ABN AMRO FUNDS.

Registered office: L-1855 Luxembourg, 46, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 47.072.

1. For transparency purposes and in order to keep the investment policies of the above mentioned Funds clearer, Shareholders of the GLOBAL BOND FUND, the EURO BOND FUND and the EUROPE BOND FUND of ABN AMRO FUNDS (the «Company») are hereby informed that such Funds may hold up to 15% of their net assets in bonds rated as sub-investment grade by major rating agencies. This clarification will be included in the investment policies of these Funds in the next version of the Prospectus of the Company to be issued and dated October 2002.
2. Prospective investors in the HIGH YIELD BOND FUND (USD) which was intended to be launched and offered as from November 4, 2002, are hereby informed that such launch has been postponed at a later date to be determined by the Board of Directors.

(04825/755/14)

The Board of Directors.

NORTH ATLANTIC PATENT & INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 28.416.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 19 novembre 2002 à 12.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et compte de profits et pertes et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

Comme la première assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 1^{er} juillet 2002 avec le même ordre du jour, n'a pu délibérer valablement sur les points figurants à l'ordre du jour, cette deuxième assemblée prendra les décisions à la majorité des actions présentes ou représentées.

Le Conseil d'Administration

Signature

(04820/000/19)

IMMODOLUX S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 20.403.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 19 novembre 2002 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et compte de profits et pertes et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

Comme la première assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 23 mai 2002 avec le même ordre du jour, n'a pu délibérer valablement sur les points figurants à l'ordre du jour, cette deuxième assemblée prendra les décisions à la majorité des actions présentes ou représentées.

Le Conseil d'Administration

Signature

(04821/000/19)

LACUNA FCP, Fonds Commun de Placement.

Die Anteilhaber werden hiermit informiert, dass für den Teilfonds LACUNA FCP - LACUNA EcoTech NEW ENERGY am 25. September 2002 die Liquidation beschlossen wurde.

Der Liquidationserlös verhält sich wie folgt:

- LACUNA FCP - EcoTech NEW ENERGY (WKN: 798069) : 44,66 EUR pro Anteil

Der Ex-Tag wird der 30. Oktober 2002, der Valuta-Tag der 4. November 2002 sein.

Wichtiger Hinweis für Anteilhaber in der Bundesrepublik Deutschland:

Liquidationserlös pro Anteil des LACUNA FCP - EcoTech NEW ENERGY: 44,66 EUR

darin enthalten seit Fondsaufgabe akkumulierte negative ausschüttungs- gleiche Erträge: - 7,85 EUR

(04827/755/14)

Der Verwaltungsrat der LACUNA FCP.

INDRA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 35.746.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 19 novembre 2002 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilans et compte de profits et pertes et affectation des résultats au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Elections statutaires.
5. Divers.

Comme la première assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 2 juillet 2002 avec le même ordre du jour, n'a pu délibérer valablement sur les points figurants à l'ordre du jour, cette deuxième assemblée prendra les décisions à la majorité des actions présentes ou représentées.

Le Conseil d'Administration

Signature

(04829/000/21)

**SOCIETE ANONYME POUR LA RECHERCHE D'INVESTISSEMENTS - S.A.P.R.I.,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R. C. Luxembourg B 15.550.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

qui se tiendra au siège social de la société à Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo, le jeudi 21 novembre 2002 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2001;
2. Examen et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
4. Affectation des résultats;
5. Nominations statutaires;
6. Divers.

I (04729/546/19)

Le Conseil d'Administration.

QUANDA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 61.879.

The Shareholders of QUANDA HOLDING S.A. are hereby convened to attend the

ORDINARY GENERAL MEETING

of Shareholders to be held at the registered office on November 29, 2002 at 5.00 p.m. to deliberate on the following agenda:

Agenda:

1. Acceptance of the resignation of LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY LIMITED as Director;
2. Acceptance of the resignation of Mr Tim van Dijk as Director;
3. Acceptance of the resignation of LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. as Director and Managing-Director;
4. Discharge to the Directors and the Managing-Director for their services;
5. Appointment of three new Directors;
6. Acceptance of the resignation of LUXEMBOURG ADMINISTRATION SERVICES LIMITED as Statutory Auditor;
7. Discharge to the Statutory Auditor;
8. Appointment of a new Statutory Auditor;
9. Transfer of the registered office of the company;
10. Miscellaneous.

In order to attend the Meeting of the company, the owners of bearer shares will have to deposit their shares five clear days before the Meeting at the registered office of the company. The Shareholders who can not attend the Meeting in person are invited to send a duly completed and signed proxy form to the registered office of the company to arrive not later than five clear days before the Meeting.

I (04794/710/26)

The Board of Directors.

OGVEST INVESTMENT, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R. C. Luxembourg B 34.419.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

qui se tiendra au siège social de la société à Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo, le jeudi 21 novembre 2002 à 16.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2001;
2. Examen et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
4. Affectation des résultats;
5. Présentation des comptes consolidés, du rapport de gestion consolidé et du rapport du réviseur d'entreprises chargé du contrôle légal des comptes et du rapport de gestion consolidés, pour l'exercice 2001;
6. Nominations statutaires;
7. Renouvellement du mandat de réviseur d'entreprises appelé à contrôler les comptes consolidés;
8. Divers.

I (04730/546/21)

Le Conseil d'Administration.

BUREAU ECONOMIQUE DE GESTION ET HOLDING INTERNATIONAL S.A.B.E.G.H.I.N.,

Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R. C. Luxembourg B 15.543.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

qui se tiendra au siège social de la société à Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo, le jeudi 21 novembre 2002 à 15.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2001;
2. Examen et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
4. Affectation des résultats;
5. Nominations statutaires;
6. Divers.

I (04731/546/19)

Le Conseil d'Administration.

YANTEL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 61.114.

The Shareholders of YANTEL HOLDING S.A. are hereby convened to attend the

ORDINARY GENERAL MEETING

of Shareholders to be held at the registered office on *November 29, 2002* at 3.30 p.m. to deliberate on the following agenda:

Agenda:

1. Acceptance of the resignation of LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY LIMITED as Director;
2. Acceptance of the resignation of Mr Tim van Dijk as Director;
3. Acceptance of the resignation of LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. as Director and Managing Director;
4. Discharge to the Directors and the Managing-Director for their services;
5. Appointment of three new Directors;
6. Acceptance of the resignation of LUXEMBOURG ADMINISTRATION SERVICES LIMITED as Statutory Auditor;
7. Discharge to the Statutory Auditor;
8. Appointment of a new Statutory Auditor;
9. Transfer of the registered office of the company;
10. Miscellaneous.

In order to attend the Meeting of the company, the owners of bearer shares will have to deposit their shares five clear days before the Meeting at the registered office of the company. The Shareholders who can not attend the Meeting in person are invited to send a duly completed and signed proxy form to the registered office of the company to arrive not later than five clear days before the Meeting.

I (04795/710/26)

The Board of Directors.

G.P.G. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 63.368.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 23 novembre 2002 à 10.00 heures, au siège social, 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, des rapports de gestion du Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1999 et au 31 décembre 2000
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue des Assemblées Générales statutaires
5. Décharge à donner aux Commissaire aux Comptes
6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
7. Nominations statutaires
8. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
9. Divers.

I (04740/029/22)

Le Conseil d'Administration.

GAZELLE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 39.254.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 21 novembre 2002 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 30 juin 2002, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaires aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 juin 2002.
4. Divers.

I (04755/005/15)

Le Conseil d'Administration.

WEST END FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 53.235.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 25 novembre 2002 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2001;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001;
3. affectation du résultat au 31 décembre 2001;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. nomination des Administrateurs et du Commissaire aux comptes;
7. divers.

I (04774/817/18)

Le Conseil d'Administration.

SOGEX S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 53.525.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à
l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
qui se tiendra le mercredi 27 novembre 2002 à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapports de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapports du Commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels aux 30 juin 2001 et 30 juin 2002 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (04785/755/17)

Le Conseil d'Administration.

SOGEDEL S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 18.571.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à
l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE
qui se tiendra extraordinairement le lundi 25 novembre 2002 à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 30 juin 2001 et au 30 juin 2002 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Décision à prendre quant à la poursuite des activités de la société.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (04786/755/17)

Le Conseil d'Administration.

IGNI, Société d'Investissement à Capital Variable.
Siège social: L-1840 Luxembourg, 7, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 60.894.

Attendu que l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de IGNI (la «Société») qui avait été convoquée pour le 28 octobre 2002 à 11.30 heures n'a pas pu valablement délibérer faute de quorum, les actionnaires sont reconvoqués à une

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
qui se tiendra au siège social de la Société le 9 décembre 2002 à 11.30 heures, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Refonte complète des statuts de la Société pour notamment:

1. Accepter des souscriptions moyennant l'apport d'un portefeuille existant;
2. Appliquer le principe de désolidarisation des dettes et obligations des différents compartiments de la Société;
3. Permettre la création de classes d'actions au sein des compartiments de la Société;
4. Préciser les règles relatives à la dissolution et à la fusion de compartiments;
5. Divers.

Les actionnaires peuvent, sur simple demande au siège social, obtenir sans frais le texte complet des modifications aux statuts.

Les actionnaires qui sont dans l'impossibilité d'assister à cette assemblée générale extraordinaire ont la possibilité de voter par procuration. A cet effet, des formulaires de procuration sont disponibles sur simple demande au siège social de la Société.

Les actionnaires, propriétaires de titres au porteur, sont priés de déposer leurs certificats d'actions au moins cinq jours francs avant la date de l'assemblée générale extraordinaire, au siège social de la Société.

La prise des décisions à l'assemblée générale extraordinaire reconvoquée n'est pas soumise à des conditions de quorum de présence et les décisions seront prises à la majorité des 2/3 des actions présentes et/ou représentées.

I (04822/584/28)

Le Conseil d'Administration.

ERICA, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 21.633.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *14 novembre 2002* à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2002.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (04442/534/15)

Le Conseil d'Administration.

CLINIQUE LA PRAIRIE RESEARCH S.A., Société Anonyme Holding.

Gesellschaftssitz: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
H. R. Luxemburg B 27.016.

Die Aktionäre werden hiermit zur

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der Gesellschaft eingeladen, die am *14. November 2002* um 10.00 Uhr, in Luxembourg, am Gesellschaftssitz, mit folgender Tagesordnung stattfindet:

Tagesordnung:

1. Vorlage der Jahresabschlüsse und der Berichte des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars.
2. Genehmigung der Jahresabschlüsse sowie Ergebniszuweisung per 30. Juni 2001 und 30. Juni 2002.
3. Entlastung des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars.
4. Neuwahlen.
5. Verschiedenes.

II (04443/534/16)

Der Verwaltungsrat.

ARTINVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 29.768.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *14 novembre 2002* à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 mars 2002.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Divers.

II (04605/795/14)

Le Conseil d'Administration.

FINANCIERE DE BEAUFORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 21.128.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le *lundi 25 novembre 2002* à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

1. Réduction du capital de la société pour le ramener de son montant actuel de un million sept cent soixante-six mille deux cent quarante et un euros et trente six cents (1.766.241,36 EUR) à un million sept cent cinquante-neuf mille huit cent soixante-quinze Euros (1.759.875,- EUR) par la création d'une réserve spéciale.
2. Annulation des sept mille cent vingt-cinq (7.125) actions existantes sans désignation de valeur nominale et création de sept mille cent vingt-cinq (7.125) actions nouvelles d'une valeur de deux cent quarante-sept Euros (247,- EUR) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions supprimées.
3. Modification de l'alinéa 1^{er} de l'article 5 des statuts en vue de l'adapter aux décisions prises.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (04590/755/19)

Le Conseil d'Administration.

FINTRALUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 34.092.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le *14 novembre 2002* à 11.30 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, des rapports de gestion du Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels aux 31 mai 2000, 31 mai 2001 et 31 mai 2002
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour les exercices écoulés et pour la tardivité de la tenue des Assemblées Générales statutaires
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

II (04625/029/20)

Le Conseil d'Administration.

TIZZANO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 30.920.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le *13 novembre 2002* à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 30 juin 2002, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 juin 2002.
4. Divers.

II (04674/005/15)

Le Conseil d'Administration.

FINANCIERE TIARA, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 35.205.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le *14 novembre 2002* à 11.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Confirmation des administrateurs existants et nomination de nouveaux administrateurs
2. Création de deux catégories d'administrateurs: A + B
3. Modification de l'article 6 des statuts
4. Modification des règles relatives à l'engagement de la société et en conséquence de l'article 11 des statuts
5. Divers

II (04676/029/16)

Le Conseil d'administration.

ROCKY MOUNTAINS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 16.204.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 15 novembre 2002 à 9.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

– Modification de l'article 5 des statuts par ajout du paragraphe suivant:

«Il est expressément prévu que la titularité de chaque action représentative du capital social souscrit pourra être exercée soit en pleine propriété, soit en usufruit par un actionnaire dénommé «usufruitier» et en nue-propriété par un autre actionnaire dénommé «nu-propriétaire».

Les droits attachés à la qualité d'usufruitier et conférés par chaque action sont déterminés ainsi qu'il suit:

- droits sociaux dans leur ensemble,
- droits de vote aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires,
- droit aux dividendes,
- droit préférentiel de souscription des actions nouvelles en cas d'augmentation de capital.

Les droits attachés à la qualité de nu-propriétaire et conférés par chaque action sont ceux qui sont déterminés par le droit commun et en particulier le droit au produit de liquidation de la société.

La titularité de l'usufruit ou de la nue-propriété des actions sera matérialisée et établie de la façon suivante:

- Si les actions sont nominatives, par inscription dans le registre des actionnaires:
 - en regard du nom de l'usufruitier de la mention usufruit,
 - en regard du nom du nu-propriétaire de la mention nue-propriété,
- Si les actions sont au porteur:
 - par le manteau des actions à attribuer au nu-propriétaire et
 - par les coupons des actions à attribuer à l'usufruitier.»

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (04669/755/30)

Le Conseil d'Administration.

LOVEX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 22.744.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le 14 novembre 2002 à 11.15 heures, au siège social, 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Modification du 1^{er} alinéa de l'article 2 des statuts
2. Fixation d'une durée illimitée et en conséquence modification de l'article 3 des statuts
3. Confirmation des administrateurs existants et nomination de nouveaux administrateurs
4. Création de deux catégories d'administrateurs: A + B
5. Modification de l'article 6 des statuts
6. Modification des règles relatives à l'engagement de la société et en conséquence de l'article 11 des statuts
7. Divers

II (04675/029/18)

Le Conseil d'Administration.

LUX INTERNATIONAL STRATEGY, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 52.470.

The Board of Directors of the above mentioned Company is pleased to convene the Shareholders of the Company to the

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

which will be held on November 14, 2002 2002 at 11.00 a.m. at the Registered Office of the Company, with the following agenda:

Agenda:

Co-optation of the following persons as new Directors of the Company, with effect as of June 20, 2002:

- Mrs Marie-Claire Achenne
- Mr Alain Goyens
- Mr Jacques Mahaux
- Mr Charles Nollet
- Mr Thierry Rochelle
- Mr Charles Hamer
- Mr Rune Sagbraaten

Shareholders are reminded that the above resolution will be passed at the majority of the shares present or represented at the meeting and voting, with no specific requirement for the capital present or represented.

Shareholders wishing to attend and vote at the meeting may do so in person or by proxy.

Any shareholder wishing to attend the meeting should notify the Registered Office of its intention at least 2 days before the date of the Meeting.

Any shareholder unable to attend the Extraordinary General Meeting of the Shareholders personally, has the possibility to be represented by proxy. Proxy forms are available at the Registered Office of the Company.

II (04678/755/27)

The Board of Directors.

SAN NICOLA S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 38.807.

Messrs. shareholders are hereby convened to attend the

STATUTORY GENERAL MEETING

which is going to be held extraordinarily on *November 13, 2002* at 10.30 a.m. at the head office, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the annual accounts and of the reports of the board of directors and of the statutory auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2001
3. Discharge to the directors and to the statutory auditor
4. Elections
5. Miscellaneous.

II (04677/534/16)

The Board of directors.

EUROPEENNE DE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 47.537.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE

des actionnaires de notre société qui se tiendra au siège social en date du *12 novembre 2002* à 15.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation du Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes concernant l'année financière se terminant au 31 décembre 2001;
2. Approbation du bilan concernant l'année mentionnée ci-dessus et affectation des résultats;
3. Décharge aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
4. Ratification de la nomination de Monsieur Jean-Michel Petit au poste d'administrateur de la société;
5. Question de la dissolution de la société conformément à l'application de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée;
6. Divers.

II (04717/000/19)

LA PARFUMERIE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 63.503.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE

des actionnaires de notre société qui se tiendra au siège social en date du *12 novembre 2002* à 11.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation du Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes concernant l'année financière se terminant au 31 décembre 2001;
 2. Approbation du bilan concernant l'année mentionnée ci-dessus et affectation des résultats;
 3. Décharge aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
 4. Question de la dissolution de la société conformément à l'application de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée;
 5. Divers.
- II (04718/000/18)
-

GIB INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 61.588.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE

des actionnaires de notre société qui se tiendra au siège social en date du 12 novembre 2002 à 9.30 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation du Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes concernant l'année financière se terminant au 31 décembre 2001;
 2. Approbation du bilan concernant l'année mentionnée ci-dessus et affectation des résultats;
 3. Décharge aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
 4. Question de la dissolution de la société conformément à l'application de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée;
 5. Divers.
- II (04719/000/18)
-

SICAV EURO CONTINENTS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 16, rue d'Eprenay.
R. C. Luxembourg B 49.850.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 12 novembre 2002 à 11.00 heures au siège social de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Proposition de modification de l'article 11, III Compartimentation, e) comme suit:
«Les actifs d'un compartiment déterminé ne répondent que des dettes, engagements et obligations qui concernent ce compartiment.
Au cas où un avoir ou un engagement de la Société ne peut pas être attribué à un Compartiment déterminé, cet avoir ou engagement sera attribué à tous les Compartiments, en proportion de la valeur nette d'inventaire des catégories d'actions concernées ou de telle autre manière que le conseil d'administration déterminera avec prudence et bonne foi.»
 2. Divers.
- II (04745/000/19)

Le Conseil d'administration.
